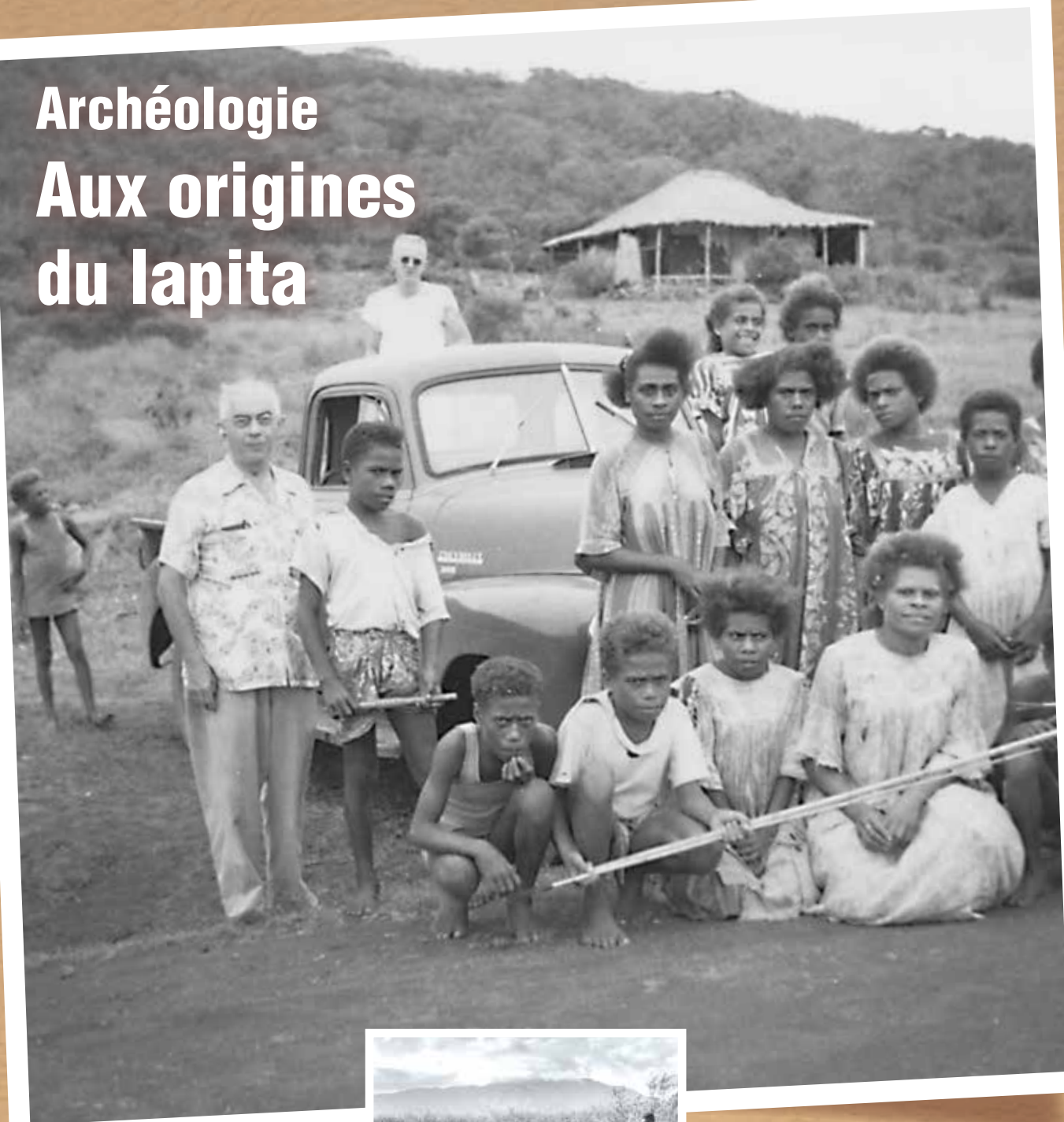


# le pays

magazine

## Archéologie Aux origines du lapita



**Sport**  
**Le basket-ball**  
**a le vent en poupe**



**Santé**  
**L'infertilité n'est**  
**pas une fatalité**



PROVINCE NORD

# COUVERTURE SOCIALE MALADIE-MATERNITÉ

## ETUDIANTS

Post-Bac sur le Territoire

Vous pouvez  
en bénéficier !



INFORMATION ET  
RETRAIT DU DOSSIER  
À PARTIR DU  
9 JANVIER 2023

AU SERVICE AIDE  
MÉDICALE  
DASSPS  
HÔTEL DE LA  
PROVINCE NORD  
KOOHNË

Tél : 47 74 99

(Permanence  
exceptionnelle  
jusqu'au 31 janvier)

À LA MAIRIE DE VOTRE  
COMMUNE  
(auprès de l'agent Aide  
médicale)

À L'ANTENNE DE LA  
PROVINCE NORD  
À NOUMÉA  
Tél : 25 32 98



[dassps-amn-admission@province-nord.nc](mailto:dassps-amn-admission@province-nord.nc)

# Sommaire

(© Phoebe Hearst Museum of Anthropology Université de Berkeley USA )

Le pays n°191 février 2023

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

## Actualités

La province Nord adopte son budget 2023



10

> 10

## L'invité

Jeannette Walewene, engagée du côté des victimes



16

> 16

## Province Nord

GR : à chaque étape, une tribu d'accueil



20

> 20

## Portfolio

Archéologie : aux origines du lapita



27

> 27

## Initiative

Nickels de l'initiative : un coup de pouce pour les projets des jeunes



30

> 30

## Société

« Ivresses coloniales » : l'arrivée de l'alcool en Nouvelle-Calédonie

Le pays n°191 février 2023

magazine

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord

Éditée par Cordylne.com Société d'édition

114 rue Awé Sam - 98859 Koné

Directrice de la publication : Sabine Jobert

Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc

Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : ALK, Lyne Lamy (corrections), Christophe Sand (portfolio sur le lapita)

Crédits photos : Archives de Nouvelle-Calédonie, Phoebe Hearst Museum of Anthropology Université de Berkeley USA, SLN, Comité provincial Nord de basket-ball, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié

Impression : Artypo

## Le geste du mois

## Eco Citoyen!



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC SON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

BOIRE L'EAU DU ROBINET, C'EST 12 KG DE BOUTELLES PLASTIQUES UTILISÉES EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE.



### FINI LES BOUTELLES, JE BOIS L'EAU DU ROBINET

GESTE N° 1

Je ne m'échine plus à porter de lourds packs d'eau et je salue ma poubelle de quantité de bouteilles plastiques. L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille. Un léger goût de chlore ? Il s'en va dès qu'on laisse un peu reposer l'eau dans une carafe.



Le budget 2023, en légère hausse, a été adopté à l'unanimité par les élus de l'assemblée de la province Nord le 27 janvier.

## Budget 2023 : maintenir les services à la population

Le budget de la province Nord pour l'année 2023 a été adopté lors de la première assemblée de l'année le 27 janvier avec le souci de préserver le service rendu à la population. Six semaines auparavant, la situation financière de la collectivité avait été présentée aux élus lors du débat d'orientation budgétaire. Le bilan est satisfaisant malgré un contexte fortement contraint.

Comme le prévoit la loi organique, un débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 21 décembre, six semaines avant l'adoption du budget primitif 2023. Cela a été l'occasion de faire le point sur la situation financière de la collectivité afin de prendre les décisions en conséquence, notamment en ce qui concerne les engagements sur plusieurs années.

« En dépit d'un contexte fortement contraint ces dernières années, la collectivité a su évoluer entre différents obstacles pour consolider sa santé financière à des niveaux satisfaisants et doter à nouveau son fonds de roulement tout en maintenant un service public de qualité » : le dossier de présentation du débat d'orientation budgétaire préparé pour les élus décrit dans les grandes lignes la situation budgétaire de la collectivité.

Le budget primitif 2023, adopté le 27 janvier 2023, a été préparé avec la volonté de mainte-

nir le niveau de service offert à la population à travers un budget de fonctionnement équivalent à celui de 2022. Des économies ont été faites lorsque c'était possible mais plusieurs secteurs ont été « sanctuarisés », préservés, comme les aides sociales, le fonctionnement des internats et des dispensaires ainsi que les bourses scolaires.

### Davantage de boursiers

L'enveloppe allouée aux bourses scolaires connaît une hausse significative de 37 millions, la refonte du dispositif ayant élargi la population éligible à certaines bourses. Des efforts sont également menés pour limiter l'augmentation de la masse salariale, avec une réflexion à chaque départ d'un agent.

Le plan pluriannuel d'investissement pour l'année 2023 a été fixé à 7,3 milliards, il sera financé en partie par le fonds de roulement. ■

### En augmentation

Le budget primitif 2023 est en hausse par rapport à 2022 : 37,4 milliards (25,7 en fonctionnement, 11,7 en investissement) contre 35,89 milliards en 2022.

En fonctionnement, l'enveloppe est en augmentation de 2,7% soit 668 millions en raison d'une hausse de la dotation globale de fonctionnement en provenance de la Nouvelle-Calédonie (+ 900 millions).

Les recettes en section d'investissement sont en hausse de 8,1% soit 879 millions, notamment du fait de la hausse des remboursements (de la part de la SMSP, de la Sofinor et de Nord avenir).

La dotation globale d'équipement en provenance de la Nouvelle-Calédonie augmente également de 200 millions.

Dans la section d'investissement, l'emprunt, réduit de 500 millions, passe de 1,5 milliard à 1 milliard selon les orientations validées lors du débat d'orientation budgétaire.



Comme le prévoit la loi, la situation budgétaire de la collectivité a été présentée lors du débat d'orientation budgétaire le 22 décembre 2022.

## Les indicateurs financiers

### Une épargne positive

En 2022 et pour la cinquième année consécutive, la province arrive à maintenir une épargne positive. Elle est estimée à 727 millions pour 2022.

### Endettement et ratio de solvabilité

La province Nord va financer ses dépenses d'investissement grâce à des ressources propres, la perception de subventions ou par la contractualisation d'emprunts.

L'encours de dette fin 2022 devrait s'élever à 18,3 milliards pour près de 70 milliards d'investissements réalisés par la collectivité depuis 2012. Le taux d'endettement s'élèverait donc à 78,5% fin 2022, ce qui reste en dessous du seuil maximal.

Le ratio de solvabilité permet d'estimer si la politique d'endettement est soutenable. « *Après avoir été relativement stable entre 2018 et 2021, le ratio s'affiche à 25 ans en prévisionnel 2022. (...) Ce n'est pas alarmant en soi, d'autant plus que le fonds de roulement est resté stable et affiche un niveau satisfaisant.* »

### Les engagements hors bilan

Actuellement, les engagements hors bilan de la province Nord sont de trois types :

- Les garanties d'emprunt,
- Les participations au sein de sociétés d'économie mixtes locales,
- Les prêts et avances accordés aux SAEML.

La province Nord a constitué des provisions au cas où les garanties seraient mises en jeu (remboursement des prêts de la SMSP et de Nord aménagement).

« *Concernant Nord aménagement, le plan de sauvegarde homologué par le juge permet un remboursement à un rythme régulier des échéances et dispense de ce fait la collectivité d'une mise en jeu des garanties* » indique le rapport du débat d'orientation budgétaire. « *Pour la SMSP, la situation est pour le moment favorable à la province Nord sur 2023 et 2024.* »

La situation mondiale des cours du nickel étant pour l'instant globalement favorable, la mise en œuvre du plan de sauvegarde de la SMSP dès 2023 devrait réduire l'impact des provisions sur le budget de la collectivité. La SMSP étant en situation de sauvegarde, la collectivité se doit en effet, règlementairement, de provisionner le montant des garanties réglées.

### Des investissements financés grâce au fonds de roulement

En 2021, il avait été rappelé que les marges de manœuvre pour une nouvelle réduction des dépenses de fonctionnement étaient infimes. La crise sanitaire a fait que l'équilibre du budget a été assuré par la mise à contribution du fonds de roulement : en légère augmentation en 2021, il atteint en 2022 la somme de 7,1 milliards ; il devrait diminuer pour passer à 6,1 milliards en 2023 et à 5,8 milliards en 2024 selon les prospectives. Pour rappel, le fonds de roulement était de près de 14 milliards en 2014.

## Editorial

Nouvelle organisation des directions provinciales impulsée par un nouveau secrétaire général : la collectivité a fait sa rentrée le 27 janvier avec une assemblée consacrée en grande partie au vote du budget 2023. Celui-ci a été adopté à l'unanimité. La réorganisation du secrétariat général et de la DASSPS, acronyme qui signifie désormais « *Direction des affaires sanitaires et sociales, de la prévention et de la solidarité* », a été votée sans les voix de l'Union calédonienne qui s'est abstenue.

« *La relance économique de la Nouvelle-Calédonie est bien réelle, l'inscription en hausse de la Dotation globale de fonctionnement provenant de la Nouvelle-Calédonie dénote une amélioration des recettes fiscales et donc de la situation économique* » a souligné l'UNI dans sa déclaration. « *Il s'agit d'une énième proposition de budget de rigueur dans un contexte devenu chronique* » a regretté de son côté l'Union calédonienne, se réjouissant dans le même temps d'une inscription à la hausse des remboursements de la part de la SMSP, Sofinor et de Nord avenir. Le groupe Agissons pour le Nord a de son côté salué les efforts pour diminuer la masse salariale, point soulevé à plusieurs reprises par le passé.

Les conditions météo ont fait de l'année 2022 l'année de tous les records, nous indique Météo France Nouvelle-Calédonie. En sera-t-il de même en 2023 avec les conséquences que l'on sait, notamment sur l'agriculture ? Les mêmes services météorologiques nous annoncent le retour à des conditions plus normales d'ici quelque temps. On a hâte...

La rédaction

# « Être plus efficace »



*Le Pays : Quelles sont les particularités du budget primitif 2023 de la province Nord ?*

**Thierry Dombrowsky** : en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, l'enveloppe pour les bourses a augmenté. Nous avons élargi les critères d'éligibilité. Pour y accéder, le seuil est passé de 350 à 650 000 francs par famille. L'idée était de prendre en compte une classe moyenne, pour qu'elle puisse également bénéficier d'aides. Il y avait aussi un effet de seuil pour les allocations scolaires, pour les élèves de primaire et de collège. Certaines familles dépassaient le plafond de quelques centaines de francs pour avoir droit à ces aides. On a mis en place une souplesse à ce niveau-là. La consigne que nous avons reçue de l'exécutif est de rester dans un budget constant, sans toutefois pénaliser la population dans toutes les politiques d'aides que nous avons, que ce soient l'aide médicale, les bourses, les aides apportées par la DDEE... L'objectif est de maintenir ce rythme d'appui aux populations.

Depuis novembre de l'année dernière, Thierry Dombrowsky assure la fonction de secrétaire général de la province Nord. Un nouveau secrétaire général pour une nouvelle gouvernance...

*Le Pays : La province Nord continue à financer l'aide médicale ?*

**TD** : Sur les 50 000 habitants de la Province Nord, plus de 30 000 bénéficient de l'aide médicale. La santé et la prévention sont des priorités pour la province Nord. Nous avons également renforcé la politique d'attractivité des dispensaires auprès des professionnels de santé, médecins et infirmiers. Et nous avons lancé une politique d'investissement à travers le contrat de développement dans les dispensaires qui vont petit à petit être tous rénovés.

*Le Pays : Quels sont les secteurs sur lesquels on fait des économies, sur lesquels on restreint les dépenses ?*

**TD** : On économise sur le fonctionnement des services. Lorsqu'il y a un départ, le poste est gelé pendant six mois avec obligation pour la direction de justifier le besoin pour un remplacement immédiat. Ce n'est pas le cas dans certaines professions comme le personnel des internats, des dispensaires, ou encore les passeurs de bac. A l'accueil des bâtiments, une seule personne peut assurer la réception pour deux directions par exemple. C'est le cas aujourd'hui dans plusieurs bâtiments de la province Nord. On ne licencie pas des agents mais on profite de départs, à la retraite notamment, pour rationaliser l'organisation. La mutualisation des personnels et des moyens est une source d'économie.

*Le Pays : Qu'en est-il des investissements de la collectivité ?*

**TD** : Nous avons un plan pluriannuel d'investissement. Il fait l'objet aujourd'hui d'un suivi très précis,

action par action. Le but est d'être sûr que lorsqu'on inscrit un montant sur une action, il soit bien consommé dans l'année. Cela demande d'avoir une connaissance précise de chaque opération.

Parmi les principaux dossiers, on peut citer le barrage de Pouembout, qui est toujours en phase d'études, avec un projet de territoire qui va être mené par la Secal. A la suite des études, le chantier des routes d'accès sera lancé puis la construction du barrage lui-même... Mais ce n'est pas pour tout de suite !

Nous avons également la liaison Kaala Gomen-Hienghène dont les travaux suivent leur cours avec des phases inscrites au budget chaque année. Avec la Niña, il y a des éboulements et des surcoûts. Mais c'est un projet important qui relève d'une volonté de désenclaver la côte Est.

Le chantier continue également sur la route de la corniche de la Ouaième à Hienghène. D'une manière générale, des travaux vont être menés pour renforcer les routes afin de faire face à la montée des eaux dont on constate



L'un des importants chantiers d'investissement de la collectivité est la liaison entre Kaala-Gomen et Hienghène. Les travaux progressent malgré les difficultés liées aux intempéries.

déjà les effets sur la côte Est.

Parmi les dossiers d'investissement figurent aussi les centres culturels : à Canala, les travaux se poursuivent. Le chantier de celui de Houaïlou va être lancé.

Au niveau des collèges, les travaux du collège de Koné sont en cours de finition. C'est une grosse opération à plus de 500 millions. Le nouveau Bureau information Jeunesse (BIJ) va être construit dans l'ancien dispensaire de Koné, soit un guichet unique de 600 m<sup>2</sup> pour accueillir les jeunes en insertion. Cela va dans le sens de la décision de l'exécutif de réinternaliser les missions autrefois assurées par la Mission d'insertion des jeunes, en partenariat avec les communes.

Le marché de construction du centre de formation de Koné va par ailleurs être ouvert cette année, avec trente-cinq chambres. Tous ces chantiers ont pour objectif d'aménager tout le territoire de la Province Nord, de créer de l'activité partout. La géographie fait que les choses sont plus compliquées sur la côte Est, la puissance publique est aussi là pour assurer un développement homogène partout.

### *Le Pays : Votre arrivée a coïncidé avec une réorganisation des services provinciaux, qu'en est-il exactement ?*

**TD :** Le président a souhaité que cette fin de mandature soit l'occasion de dresser un bilan de la provincialisation, de ces trente dernières années. La plupart des directions ont revu leur organisation pour se donner un nouveau souffle, pour une maîtrise des budgets mais aussi une meilleure lisibilité des actions. Il y a eu de nouveaux recrutements et d'autres à venir : Jean-Marc Hmaloko a pris la direction de la DASSPS, la direction des affaires sanitaires et sociales, de la prévention et de la solidarité. Un directeur est en cours de recrutement à la Defij, ainsi qu'à la direction des ressources humaines et à la direction des affaires juridiques et administratives et du patrimoine. Un secrétaire général adjoint va être embauché. Laurent Kasanwardi, qui occupait cette fonction, est aujourd'hui directeur adjoint du cabinet de la présidence. C'est le changement dans la continuité ! Pour être plus efficace, au service de la population. Il faut être à la hauteur des enjeux. Les provinces ont de multiples compétences ! ■



Le collège de Koné fait l'objet d'un important programme de travaux.

## Prêt à relever le défi

**Trois années à la tête de la direction de l'enseignement lui ont permis de mesurer l'ampleur de la tâche. Thierry Dombrowsky est convaincu que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie passera par un vrai rééquilibrage, un véritable partage. Et il compte bien y contribuer en apportant sa pierre.**

Le nouveau secrétaire général de la province Nord a grandi à Nouméa. Mais dès qu'il le pouvait, il accompagnait son père électricien sur ses chantiers en brousse. Il mesure aujourd'hui l'évolution de l'intérieur. « En 1982, j'étais moniteur de colonie de vacances avec la FOL à Koné. On ne peut que constater les changements dans la zone, c'est extraordinaire ! »

Doctorat en histoire, licence de droit et diplôme de l'Institut régional d'administration : Thierry Dombrowsky a une formation solide et diversifiée. « J'aime la polyvalence ! » Entre l'Hexagone et la Nouvelle-Calédonie, il a occupé différents postes, toujours au sein des collectivités. « En 2010, je suis revenu pour monter la Maison de l'étudiant à la demande du président de l'université Jean-Marc Boyer. J'avais l'expérience des CROUS en métropole. » A ce poste, il est en contact avec la direction de l'enseignement de la province Nord. « Une direction qui porte une vision globale, de la formation initiale jusqu'à la formation continue, l'insertion... Je trouvais cette organisation originale. Lorsque le poste a été vacant, j'ai postulé. » Au sein de la collectivité provinciale, il retrouve Paul Néaoutyine, qu'il a eu comme professeur d'économie en seconde au lycée Lapérouse. « Déjà à cette époque-là, il nous impressionnait par son humanisme, sa vision. On était tous des enfants du pays, il ne faisait pas de différence entre nous et nous aidait tous à réussir ! » Il apprécie de travailler dans un environnement plus rural. « Les gens en Province Nord sont passionnants. Il y a une forme d'humanité qu'on ne retrouve pas dans les grandes villes. »

Mais si le développement qu'a connu le pays en termes d'aménagement ces trente dernières années est « pharaonique », il reste encore à faire sur un plan plus « immatériel », constate Thierry Dombrowsky. « La qualité des routes et des bâtiments ne fait pas tout. Il y a aussi la formation des hommes, l'accompagnement, l'insertion, la culture. Que chacun se sente sur un pied d'égalité. Les mentalités évoluent lentement. L'interpénétration des cultures, la conscience citoyenne, il reste encore beaucoup à faire... La citoyenneté calédonienne, elle est encore dans les cartons. On pensait qu'elle irait de soi avec le développement, mais c'est lent ! La difficulté, c'est d'avoir de bonnes racines pour avoir un bon feuillage. C'est à cela qu'on travaille et c'est passionnant ! »

# Au jour le jour



En 1963, Marc Kanyan Case remporte la coupe de Calédonie avec le club de l'Olympique. (©DR)

Le début de l'année 2023 est marqué par **le décès du footballeur Marc Kanyan Case** le 6 janvier à l'âge de 80 ans. Né à Lifou, il avait fait une carrière de footballeur professionnel notamment dans les clubs d'Ajaccio, de Bastia puis Nîmes, après des débuts en Nouvelle-Calédonie. En 1963, il avait remporté la Coupe de Calédonie avec le club de l'Olympique et fait partie de l'équipe médaillée d'or lors des jeux du Pacifique à Suva. En 1968, il participait aux Jeux olympiques de Mexico dans la catégorie Amateurs.

**La dépression tropicale modérée Hale** qui passe au plus près de la Nouvelle-Calédonie le 8 janvier apporte précipitations et vents forts. Les rafales les plus importantes sont enregistrées l'après-midi. Le cumul de pluie maximal est enregistré à la station de Poindimié.

**La fiscalité du nickel en question** : le mardi 10 janvier, les élus du Congrès adoptent des projets de loi qui concernent le nickel. Des projets qui leur avaient déjà été présentés le 8 décembre et renvoyés en commission afin de poursuivre les discussions.

Cette loi instaure une taxe sur l'exportation des produits miniers : minerais de nickel, de cobalt et de chrome, bruts ou traités, à l'exception des produits issus d'un procédé de transformation métallurgique. Le projet à la base était d'abonder ainsi un fonds pour les générations futures, fonds qui n'existe pas encore. KNS et Prony Resources ne seront pas assujettis à cette taxe car tous deux bénéficient d'un pacte de stabilité fiscale.

L'autre loi adoptée ce même jour crée une taxe sur l'extraction des produits miniers. Cette taxe a vocation à compenser l'appauvrissement du sous-sol calédonien. Les recettes doivent bénéficier à 60% au budget des communes dites minières et à 40% au budget de répartition de la Nouvelle-Calédonie.

Les deux projets de loi sont adoptés par 28 voix pour

(les indépendantistes et l'Éveil océanien), 17 voix contre (Loyalistes et Avenir en confiance), 6 abstentions (Calédonie ensemble).

Le 26 janvier, le groupe Les loyalistes demande une deuxième lecture de ces nouvelles lois.

**Météo : 2022, année de tous les records.** Dans un contexte de réchauffement climatique planétaire, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par la présence du phénomène La Nina durant toute l'année. Cela a entraîné un cumul de pluie record : 2570 mm, 142 jours de pluie dans l'année. Partout, il y a eu 1,5 à 2 fois plus de précipitations qu'à l'accoutumée. Des excédents de chaleur ont également été enregistrés tous les mois, en particulier durant la saison fraîche, qui a été quasi inexistante. Pas moins de 127 records ont été battus en 2022, 59 records de température pendant le jour et 68 records de chaleur pendant la nuit. L'année a été également la plus chaude enregistrée depuis le début des mesures. Au voisinage de la Nouvelle-Calédonie, la température de l'océan s'est également élevée d'un degré en moyenne, une température jamais enregistrée jusqu'à présent.



La carte de la trajectoire de la première dépression de l'année 2023 nommée Hale. (© Météo France NC)

« **Sur un an, la hausse des prix est de 4,9%** » indique l'institut de la statistique et des études économiques (Isee) le 16 janvier, évoquant « l'alimentation et les services qui tirent les prix vers le haut en décembre. » En fin d'année, l'augmentation du prix des légumes dont les coûts bondissent de 13,9%, a contribué à cette hausse exceptionnelle.

**La SLN va-t-elle bénéficier d'une aide d'urgence de 7 milliards de l'État ?** « Nous n'avons été destinataire d'aucune communication officielle de l'État » indique la direction de la société dans un communiqué daté du 16 janvier. La SLN rappelle que son plan de progrès d'urgence, aujourd'hui contesté par les partenaires sociaux, est indispensable pour que l'entreprise retrouve un modèle économique soutenable et une capacité à générer de la trésorerie. Outre ce plan de progrès d'urgence, la société assure que le soutien de l'État ne pourra intervenir que si les objectifs de production sont atteints, avec en parallèle une réduction stricte des coûts. « La SLN est aussi en attente des discussions annoncées au niveau politique sur une stratégie nickel globale à plus long terme et à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie » indique encore le communiqué.



Le 26 janvier, la SLN détaille son plan de survie devant la presse, plan qui prévoit de produire plus de 48 000 tonnes de ferronickel dans l'année et d'exporter 4 à 5 tonnes de minerai par an.

**État : Louis Le Franc remplace Patrice Faure.** Après vingt mois passés en tant que haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, le haut-commissaire Patrice Faure cède la place à Louis Le Franc. Celui-ci connaît la Nouvelle-Calédonie pour avoir été secrétaire général adjoint puis secrétaire général du haut-commissariat de 2003 à mai 2005. Arrivé en août 2021, Patrice Faure aura exercé sa fonction dans un contexte bien particulier avec notamment une phase de circulation active du virus de la Covid en Nouvelle-Calédonie quatre mois après sa prise de fonction. C'est également à lui qu'est revenue la mission d'annoncer la tenue du troisième référendum le 12 décembre 2021, une date contestée par les indépendantistes en raison des deuils liés à la crise sanitaire. L'annonce du maintien du référendum avait été faite à Ponérihouen.



Patrice Faure, ici lors de la visite de Jean-François Carencio, ministre délégué aux Outre-mer, aura été en poste en tant que haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie pendant vingt mois.

**La Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern annonce sa démission** à l'issue de 5 ½ ans de pouvoir. La décision de cette responsable politique très populaire dans son pays et à l'étranger a surpris tout le monde. Elle l'a expliqué par son épuisement. « *Crise sanitaire, éruption volcanique, attentat suprémaciste meurtrier...* A chaque crise, elle a fait front sans trembler et avec humanité » relevait un média international. En 2018, elle a été la deuxième Première ministre au monde à avoir accouché au cours de son mandat, après la Pakistanaise Benazir Bhuto en 1990. Jacinda Ardern quittera ses fonctions le 7 février, à quatre mois des échéances électorales, alors que son parti et sa cote de popularité personnelle chutent dans les sondages et que la situation économique de la Nouvelle-Zélande se détériore.



Jacinda Ardern, jeune Première ministre néo-zélandaise très populaire, a créé la surprise en annonçant sa démission en raison de son épuisement.

**Mi-janvier, deux dépressions se succèdent.** Le mardi 17 janvier, une dépression tropicale modérée dénommée Irène met le pays en alerte. Les précipitations sont finalement majoritairement inférieures à 10 mm. Le vent souffle par endroits comme à Poingam à Poum (85 km/h). Cette première dépression est suivie d'une deuxième dépression faible du vendredi 20 janvier au soir au dimanche matin. Les précipitations les plus importantes sont enregistrées dans le centre et à l'extrême sud de la Grande terre (229 mm à la station Méa de Kouaoua, 143 mm à Ponérihouen, 120 mm à Houailou et à Canala). Des rafales à 80 km/h sont mesurées à Poingam.

**Une partie de la RT3 fermée aux véhicules lourds pour cause de travaux.** Conséquence des intempéries liées aux deux dépressions, sur la côte est, la route territoriale entre Poindimié et Ponérihouen, au niveau du pont de la Tchamba, est dégradée. Pendant trois semaines, le temps des travaux, la circulation des véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes est interdit entre le pont de la Tchamba à hauteur de Nevaho et la tribu d'Ometteux.

**Le service civique océanien recrute.** France volontaires lance une campagne de recrutement auprès des jeunes Calédoniens de 18 à 30 ans, sans condition de diplôme, pour une mission de service civique de six à douze mois. Ils bénéficieront d'une couverture maladie et d'une indemnité. Six missions sont prévues au Vanuatu et deux en Nouvelle-Zélande au cours de l'année 2023. Le dépôt de candidature est ouvert jusqu'au 23 février. En dix ans, plus de 200 jeunes Calédoniens ont bénéficié de ce dispositif.

Renseignements sur le site de France volontaires <https://france-volontaires.org/dans-le-monde/nouvelle-caledonie/>

**Le président du Sénat Coutumier Hugues Vhemavhe destitué ?** C'est en tous cas ce qu'ont annoncé les sénateurs qui demandent son départ lors d'un point de presse le 26 janvier. Le vice-président, Victor Gogny, sénateur de l'aire Iaaï devrait lui succéder, après validation du gouvernement. ■

## Engagée auprès des victimes

Présidente de l'association Femmes et violences conjugales, Jeannette Walewene est aussi la coordinatrice adjointe du réseau des transporteurs et familles d'accueil mis en place par l'association SOS écoute. Il s'agit de mettre en sécurité, dans l'urgence, les victimes de violences, a-t-elle expliqué lors du séminaire organisé par la province Nord pendant le mois de novembre.



*Le Pays : Être coordinatrice adjointe du réseau des transporteurs et familles d'accueil pour l'association SOS écoute, en quoi cela consiste-t-il concrètement ?*

**Jeannette Walewene :** J'assure les premiers contacts avec les coutumiers, le conseil d'aire, puis avec les conseils de district, et enfin les communes. J'identifie les familles d'accueil potentielles, les transporteurs. Je discute avec les aires coutumières pour les protocoles et pour leur mise en place. Il y a aussi au sein de notre association une coordinatrice du réseau, réseau qui existe à l'échelle du pays depuis 2019, depuis la mise en place du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance (PTSPD). Le cadre juridique de SOS écoute est l'association de Coopération Sociale et Médico-Sociale (ACSMS)

Certaines communes ont recruté un éducateur dans le cadre du PTSPD. Dans ce cas, nous travaillons directement avec lui. Le dispositif des transporteurs et familles d'accueil gère les urgences et prend en charge les victimes de violences, femmes et enfants. Il y a aussi parfois des hommes.

Les exigences que nous avons par rapport aux familles d'accueil et aux transporteurs, c'est juste qu'ils présentent un extrait de casier judiciaire vierge. C'est leur engagement qui est prioritaire. Ils sont indemnisés, mais on ne gagne pas d'argent avec ça. C'est vraiment l'engagement de sauver des vies, d'aider des gens en difficulté, pendant cinq à dix jours.

*Le Pays : Quel est le lien avec le Centre d'accueil des femmes en difficulté (Cafed) de Voh ?*

**JW :** Chaque province a des protocoles différents pour la prise en charge des victimes de violences. En Province nord, nous fonctionnons avec le Cafed. C'est là qu'en principe toutes les victimes du Nord trouvent refuge, à Témala, commune de Voh. Mais le centre ne peut accueillir que trois personnes.

Le réseau d'urgence est géré par l'association SOS écoute

qui assure un accueil téléphonique tous les jours de 9h à une heure du matin. De 1 heure à 9 heures du matin, c'est le 17 qui prend le relais, ce sont alors les gendarmes qui placent les victimes.

Pendant la dernière nuit de Noël, j'ai ainsi reçu un appel à 3 heures du matin d'une brigade car mon numéro de téléphone et celui de la coordinatrice, Claude Cousin, ont été transmis à toutes les gendarmeries. C'était une femme avec ses deux enfants qu'il fallait mettre à l'abri de façon urgente. Dans le protocole, le principe en province Nord est d'envoyer la victime au Cafed. Et s'il n'y a pas de place, on la place dans une famille d'accueil qui ne se trouve pas dans la même aire coutumière, ni dans l'aire coutumière d'origine de la victime. Ceci pour des raisons de sécurité. Dans ce cas précis de la nuit de Noël, la gendarmerie a décidé de la placer dans une famille d'accueil à Boulouparis. Cela allait parce qu'elle était loin du lieu d'agression. Après cinq jours, comme elle était originaire d'une commune du Nord, elle a pu avoir une place au Cafed avec ses enfants.

Il y a des familles d'accueil qui ne veulent pas recevoir de jeunes adolescents, d'autres qui ne veulent pas accueillir pendant les vacances scolaires ou au contraire pendant les périodes scolaires... Ce sont les contraintes que nous devons prendre en compte. Nous devons faire avec les disponibilités des familles et des transporteurs. Tous bénéficient d'une formation. Nous avons réajusté les tarifs il y a peu en raison de la vie chère, pour les familles d'accueil comme pour les transporteurs. On dit aux familles d'accueillir les gens avec ce qu'ils ont.

*Le Pays : Est-ce qu'il y a des familles d'accueil et des transporteurs dans chaque commune ?*

**JW :** Non, pas dans chaque commune. Actuellement, pour toute la Nouvelle-Calédonie, on compte 29 familles d'accueil (dont 2 maisons d'accueil et 2 maisons communautaires), et 32 transporteurs. A Kaala Gomen, à Pum, à Ouégoa, à Pouembout, à Touho, il n'y en a pas... Tous les ans, on rencontre les partenaires pour en discuter.

A Kouaoua, la commune a mis à disposition d'une asso-

ciation une maison communale. Il y a aussi un transporteur, c'est une femme. Cela veut dire qu'ils accueillent automatiquement des gens qui viennent d'ailleurs, d'une autre aire coutumière. On demande aux autres communes de faire un effort car il ne faut pas qu'ils croient qu'il n'y a pas de victimes chez eux, simplement leurs victimes sont accueillies ailleurs.

Lorsqu'une victime est transportée dans une famille, on prévient la gendarmerie du site d'accueil. Les gendarmes sont aussi informés lorsque nous identifions une nouvelle famille d'accueil dans une commune, pour assurer leur mission de protection.

Nous intervenons dans l'urgence. En Province nord, c'est ensuite le service de l'action sociale qui assure l'accompagnement social pendant les cinq jours d'accueil d'urgence.

### ***Le Pays : Vous êtes également présidente de l'association Femmes et violences conjugales, quelles sont ses missions ?***

**JW :** L'association Femmes et violences conjugales assure de l'écoute active, de la primo-écoute et de l'accueil téléphonique. Il nous est arrivé de recevoir des coups de fil de métropole, de Polynésie française ou de Wallis et Futuna. Des gens qui voulaient revenir au pays par exemple, mais s'inquiétaient des violences qu'ils pourraient subir. Sur le numéro vert de SOS écoute, on ne reçoit que des appels de Nouvelle-Calédonie. A Femmes et violences conjugales, on accueille également des personnes dans notre local à Nouméa.

### ***Le Pays : Pendant les jours d'activisme du mois de novembre, une journée a été organisée à Hienghène. Quel en était le thème ?***

**JW :** Le thème de la journée était la réinsertion professionnelle des victimes. Je trouve que ce serait bien qu'on ait un vivier d'entrepreneurs, des restaurants, des hôtels par exemple, qui puissent faire appel à des victimes lorsqu'ils ont besoin de renfort. On cherche également des associations pour accueillir et héberger les victimes sur une longue durée pendant leur période de réinsertion et après la sortie de l'accueil d'urgence.



Accueil coutumier à l'occasion des journées d'activisme organisées par la province Nord au mois de novembre 2022.

La journée à Hienghène a été également l'occasion de signer une convention avec l'aire Hoot Ma Whaap. Les coutumiers et les maires des communes se sont engagés à être nos partenaires dans la prise en charge d'urgence des victimes de violences. Tous ceux qui ont été confron-

## **Bio express**

Originnaire de Lifou, j'ai suivi une formation en Australie, d'abord en anglais intensif, puis un bachelor (qui est l'équivalent d'une licence) en développement communautaire. J'avais choisi la branche Asie-Pacifique. J'ai côtoyé des étudiants de tout le Pacifique, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Vanuatu, des Iles Salomon, de Tuvalu... J'ai fait plusieurs stages dans des ONG. A travers un concours lancé par une ONG australienne, j'ai accédé à une bourse australienne pour suivre des cours de droit international en Thaïlande avec plusieurs autres participants du Pacifique.

Auparavant, j'avais travaillé à Nouméa pour l'accueil des touristes australiens avec l'Agence kanak de développement économique et culturel. Il y avait une vraie volonté des élus politiques de montrer au monde ce qu'est la culture kanak.

A mon retour en Nouvelle-Calédonie en 1995, j'ai intégré la CPS. J'y suis restée jusqu'en 2000. J'ai travaillé pour un programme de lutte contre le Sida en Océanie financé par l'ONU, puis sur celui de la jeunesse et des femmes et enfin à la culture.

En 2001, je suis entrée à la province Nord, à la cellule écotourisme de la DDEE. J'ai travaillé avec les gens des tribus ou les associations qui désiraient lancer des activités touristiques ou tout simplement l'accueil en tribu. Au bout de trois ans, j'ai pris le poste de chargée de mission « développement social des tribus » au sein de la DASSPS où je suis encore à ce jour. Je suis en fait de retour après plus de sept ans passés en tant que conseillère au Conseil économique, social et environnemental, soit une mandature et demie. J'avais été nommée par Déwé Gorodey, membre du gouvernement, en tant que « personnalité qualifiée ».

Au CESE, j'ai été questeur du Bureau et membre de quatre commissions (commission des mines en tant que rapporteur, commission de la femme en tant que présidente, commission de la jeunesse en tant que présidente, commission de la santé en tant que rapporteur).



tés à des situations dramatiques sont particulièrement mobilisés. Les coutumiers aimeraient qu'on puisse trouver des solutions dans la famille et/ou dans le clan. Mais ce n'est pas toujours évident. C'est parfois la double peine : il arrive que la famille par exemple reproche à la victime d'avoir envoyé son agresseur au Camp-Est. C'est pour cela que nous estimons que l'indépendance financière est essentielle. Lorsque la femme (car ce sont souvent des femmes) peut retourner chez ses parents ou chez son frère, et qu'on lui donne un espace pour cultiver, elle peut vendre ses produits et vivre tranquillement.

Nous avons déjà signé par le passé la même convention avec l'aire Xârâcùù ainsi qu'avec les communes concernées. Des membres du gouvernement sont signataires : Mickaël Forrest, en charge du suivi du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance et Isabelle Champmoreau, en charge de la lutte contre les violences intrafamiliales. La convention détaille le protocole à mettre en œuvre pour la protection, la sécurité et la mise à l'abri de la victime. Comment accueillir la victime ? Qui fait quoi ? La convention précise comment se fait le signalement : l'appel arrive à SOS écoute qui contacte la famille d'accueil. Après, on appelle aussi le transporteur et la gendarmerie du lieu d'accueil.

Dans l'aire Xârâcùù, à la demande des coutumiers de l'aire, nous avons fait un atelier de sensibilisation ou plu-

tôt de renforcement des compétences. Les coutumiers ne connaissent pas bien quelles sont leurs responsabilités par rapport aux actes de violences qui se déroulent chez eux. Ils ne savent comment ils peuvent alerter, comment ils peuvent intervenir, sans attendre qu'il y ait féminicide.

On devait faire la même formation avec les coutumiers de l'aire Hoot Ma Whaap qui a été repoussée. La violence est toujours liée aux mêmes fléaux que sont l'alcool, le cannabis... Et il y a les armes et la question de l'infidélité. Lors d'un séminaire, un coutumier a fait remarquer qu'on devrait modifier les discours pendant les coutumes de mariage.

Ce qui m'intéresse dans ce sujet, c'est l'aspect humain, les droits humains. Le problème en Nouvelle-Calédonie n'est pas seulement dans la juxtaposition des deux droits, le droit coutumier et le droit commun qui cohabitent. Tout être humain a des droits, quelle que soit sa couleur de peau.

Nous recherchons encore des familles d'accueil, des transporteurs et des associatives prêtes à s'investir encore tout le pays. Qu'on se le dise !

Les mariages réunissent des centaines de personnes. Il faut que par la suite tout le monde se sente concerné par le bien-être du couple, de la famille. Et surtout ne pas faire comme si de rien était en cas de conflit. ■



**Solitude, détresse, souffrance ?  
Vous n'êtes plus seul-e  
Parlons-en**

**SOS  
écoute**  
anonyme & gratuit

Un.e professionnel.le à votre disposition **7/7j**  
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin  
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

**Numéro gratuit  
05 30 30**



**05 30 30 : l'appel est gratuit.  
Un professionnel vous répond de façon  
anonyme et confidentiel !**

**C'est un lieu d'échanges et d'écoute neutre sans  
tabou et sans jugement.** Tous les sujets peuvent  
être abordés : la violence, la sexualité, l'addiction, la  
détresse psychologique, la solitude, la famille,  
les enfants, les soucis du quotidien...

Vous ressentez le besoin de parler de ce qui  
vous « ronge » au plus profond de vous,  
mais vous n'avez ni l'envie, ni le courage  
d'en parler, de peur de vous sentir méprisé ou jugé :

**Appelez SOS Ecoute**

Un professionnel vous tend une oreille attentive,  
objective et attentionnée.

**Tous les jours du lundi au samedi  
de 9h à 1h du matin et le dimanche  
de 9h à 13h puis de 17h à 1h du matin.**

**« Vous n'êtes plus seul. Un professionnel  
est là pour vous écouter, vous informer et vous  
orienter quand le monde vous semble muet ».**



Pour inciter les automobilistes à ralentir en traversant la tribu, les enfants de l'école de Ouéholle à Kaala Gomen ont réalisé un panneau avec leur photo et un slogan en français et en langue. (© JC. Porquier)

## « On aime la vie, ralentis ! »

Les limitations de vitesse dans les tribus sont rarement respectées. On le constate même à Ouéholle, tribu de la chaîne de Kaala Gomen où les enfants de l'école ont réalisé des panneaux pour sensibiliser les conducteurs à la nécessité de lever le pied pour la sécurité de tous. Chaque année, des piétons figurent parmi les victimes de la route.

Depuis 2016, une trentaine de piétons ont perdu la vie dans un accident de la route. Pour amener les automobilistes à ralentir dans les traversées de tribu, la Direction de l'aménagement et du foncier de la province Nord installe chicanes, dos d'âne, marquages au sol ou panneaux de signalisation. Pour renforcer ce travail de sensibilisation, la Direction de l'enseignement réalise des panneaux d'information qui sont implantés en amont des aménagements. En fin d'année 2022, des panneaux ont été inaugurés à la tribu de Ouéholle à Kaala Gomen. Des travaux ont été effectués sur cette voie qui mène jusqu'à Hienghène et longe la petite école de Ouéholle. « Depuis les travaux, le trafic routier a augmenté et il était donc nécessaire d'alerter de la présence de piétons et d'enfants à cet endroit », indique Jean-Marc Truvan,

en charge de l'éducation à la sécurité routière au sein de la direction de l'Enseignement de la province Nord. Des slogans ont été élaborés avec les élèves puis traduits dans leur langue maternelle avec d'aide des enseignants LVCK (Langue vivante et culture kanak) puis validés par l'ALK. Les enfants ont ensuite travaillé sur une mise en scène des photographies afin d'illustrer au mieux le message.

### Pour un respect mutuel

Par cette initiative, la collectivité entend sensibiliser dès le plus jeune âge à la nécessité d'un respect mutuel entre les piétons et les automobilistes. « Cela permet d'impliquer les coutumiers, les institutions et l'ensemble de la population dans la démarche » poursuit le référent sécurité routière de la Defij. Le projet a bénéficié du



Jean-Marc Truvan, en charge de l'éducation à la sécurité routière au sein de la direction de l'Enseignement de la province Nord était aux côtés des coutumiers et autres partenaires du projet pour l'inauguration des panneaux. (© JC. Porquier)

soutien de la mairie, qui a implanté les supports. « Cette route est communale » rappelle Jean-Marc Truvan. Les enfants de l'école avaient préparé des chants pour l'inauguration qui s'est déroulée le 25 octobre en présence des coutumiers et de tous les partenaires. ■

## Pour plus de sécurité dans les dispensaires

A l'issue de l'assemblée de la province Nord, un accord de partenariat a été signé entre l'État, les communes et la province Nord afin de renforcer la coopération entre les différents acteurs pour sécuriser les dispensaires et rassurer les soignants. Les dispensaires de Ouégoa, Pum et Ponérihouen sont concernés dans un premier temps.

La gendarmerie a proposé un plan d'actions pour faire face à l'augmentation des incivilités dont sont victimes les personnels des dispensaires, leurs logements et les centres médico-sociaux. Un diagnostic sûreté va être réalisé dans un premier temps, avec préconisation de mesures à mettre en œuvre. Une prise de contact sera organisée entre les personnels de santé nouvellement arrivés et la gendarmerie afin de recevoir des conseils de prévention. Une procédure spécifique sera prévue en cas de nécessité. Six dispensaires sont concernés par cette mesure : dans un premier temps, Ouégoa, Pum, Ponérihouen et Bélep, puis Kaa Wi Paa (Kouaoua) et Waa Wi Luu (Houailou). ■



Annick Baille, commissaire déléguée, Jean-François Brun commandant de gendarmerie de Poindimié et le capitaine Stéphane Pruvost de la compagnie de Koné ont signé l'accord avec la province Nord représentée par Valentine Eurisouké, vice-présidente en charge de la santé. Parmi les maires concernés étaient présents le maire de Ouégoa, Barnabé Pébou-Hamene et Henriette Hmaé-Tidjine, maire de Pum.

POUR BIEN  
COMMENCER  
LA JOURNÉE

*Le p'tit-déj :  
le rituel plaisir  
du matin !*



**POUR DES MATINS  
BOOSTÉS,**

**CHAQUE JOUR UN  
PETIT-DÉJEUNER !**

Pour tous renseignements :

**Tél : 25 07 72**

 SantepourtousNC  
[preventionsurcharge@ass.nc](mailto:preventionsurcharge@ass.nc)



Une partie du mobilier des aires de repos le long de la Koné-Tiwaka a été renouvelé. L'entretien de ces espaces aménagés par la province Nord est confié à des associations locales. Au plateau de Tango, c'est l'association des parents d'élèves de l'école de Netchaot qui gère, explique sa présidente Marie-Hélène Owthane.

## Des aires de repos accueillantes pour faire une pause

Le long de la transversale Koné-Tiwaka, la province Nord a aménagé il y a une dizaine d'années trois aires de repos pour permettre aux visiteurs de passage de faire une pause agréable. L'entretien de ces espaces est confié à des structures locales, comme l'association des parents d'élèves de la tribu de Netchaot. Rencontre au plateau de Tango avec sa présidente, Marie-Hélène Owthane.

Comme chaque semaine, Damien Dilinger, en charge de la cellule Écotourisme à la Direction du développement économique de la province Nord, fait le tour des aires de repos de la transversale Koné-Tiwaka. Des travaux de rénovation viennent de s'achever. A l'aire de repos du plateau de Tango, les visiteurs de passage peuvent désormais s'installer autour de l'une des tables récemment installées pour apprécier le point de vue. On aperçoit toute la vallée jusqu'à la mer au loin. Deux tables toutes neuves en provenance de la société locale Bois du Nord sont désormais recouvertes d'un petit toit en tôle pour protéger du soleil et de la pluie, le revêtement en bois d'autrefois s'étant révélé à long terme trop fragile.

### L'entretien confié à des associations locales

Damien Dilinger a conçu un nouveau modèle de poubelles qu'il a commandé à Bois du Nord tout spécialement pour les aires de repos. Le bac n'est pas trop haut et juste adapté à un sac de 100 litres !

Assurer la propreté de ces espaces publics est l'un des défis que la collectivité partage avec les associations locales

à qui elle confie, par convention, leur entretien. Propres et fleuries, ces aires de repos se doivent d'être accueillantes. L'association en charge de l'entretien s'engage à enlever les poubelles deux fois par semaine. Le gazon est coupé au moins une fois par mois, selon les périodes de l'année. « *En début d'année, nous organisons une réunion pour faire un planning. On se répartit les mois entre les familles volontaires. L'APE garde 1000 francs sur la somme allouée par la province Nord dans le cadre de la convention* » explique Marie-Hélène Owthane, présidente de l'association de parents d'élèves de la tribu de Netchaot. « *Les gens de la tribu connaissent bien le travail qu'il y a à faire ici, ils y sont habitués.* »

Située sur les hauts de la tribu, toujours ventée, l'aire de repos du plateau de Tango est un endroit apprécié des gens du coin comme des visiteurs de passage. Que ce soit pour apprécier la vue ou profiter de la fraîcheur, cet endroit est très fréquenté.

### Maintenir les équipements en bon état

Confier l'entretien des aires de repos de la transversale à une association plutôt qu'à un prestataire est un choix de la collectivité pour apporter des

sources de revenus aux familles qui sont sur place. Un choix qui demande des adaptations régulières pour coller aux réalités du terrain. Damien Dilinger y veille. Il s'attache également à maintenir les infrastructures en bon état pour limiter les dégradations. « *Le principe est que dès qu'il y a un tag, on nettoie, dès qu'il y a de la casse, on répare.* » Un travail parfois fastidieux. Mais en bord de route, à travers ses aires de repos, la province Nord donne une image aux visiteurs de passage de la qualité de son accueil touristique. ■



Damien Dilinger, en charge de la cellule Écotourisme à la DDEE, a conçu un nouveau modèle de poubelles qui se veut plus pratique.

A Pombéi comme dans chacune des six étapes du sentier de grande randonnée (GR), la province Nord a installé une case et un bloc sanitaire. Dans chaque site, un référent est en charge de sa gestion.



## Pombéi, tribu d'étape des randonneurs

Depuis près de dix ans, la province Nord a ouvert un sentier de grande randonnée qui s'étend sur 86 kilomètres sur la côte Est, de la commune de Ponérihouen à Touho en passant par Poindimié, avec départ et arrivée en tribu. Dans une volonté de développement local, les sites d'accueil ont été confiés à des habitants des tribus. A la tribu de Pombéi (Touho), c'est Irène Poapale qui reçoit les randonneurs, avec Rosene Tein-Boueonne.

Située au bord de la transversale Koné-Tiwaka, la tribu de Pombéi est l'une des six étapes du GR Nord. Comme pour les aires de repos, la collectivité a fait le choix de confier la gestion de chacun des sites d'accueil à des personnes de la tribu. Irène Poapale est depuis trois ans la référente du GR. Une responsabilité qu'elle partage avec Rosene Tein-Boueonne.

A l'origine, une case avec bloc sanitaire et faré d'accueil a été construite sur chaque site. A Pombéi, les installations ont été complétées par une petite cuisine en bois avec un évier et un peu de vaisselle. Un espace de stockage pour les matelas a été aménagé dans ce même coin-cuisine, ils sont installés le soir dans la case. Un nouveau dortoir en bambou et peau de niaouli mais avec dalle en béton et toiture en tôle est venu compléter l'ensemble.

Assurer le rôle de référent pour le GR implique de répondre aux appels téléphoniques des randonneurs, de les accueillir à leur arrivée, mais aussi d'entretenir les installations et le site. Irène prépare les repas à la demande, le petit-déjeuner, le repas du soir et même un panier repas à emporter.

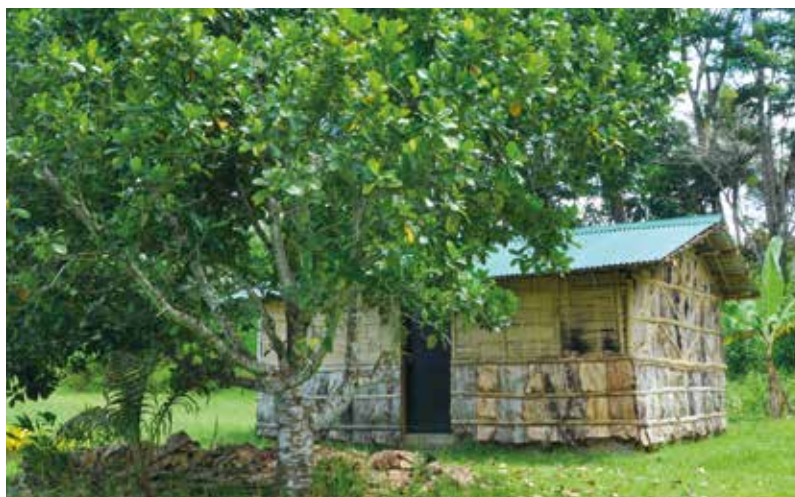
« Comme j'habite juste au-dessus, les randonneurs arrivaient facilement chez moi. Je me suis mise à les recevoir, à leur préparer des repas. Cela m'a donné envie de devenir référente. »

### Des repas à base de produits locaux

La référente est rémunérée directement par les randonneurs. Tous les prix sont détaillés et affichés sur un panneau. « Irène fait partie des réfé-

rents qui ont bien compris que les randonneurs appréciaient des repas à base de produits locaux » souligne Damien Dilinger, responsable de la cellule Écotourisme à la DDEE. L'hébergement est proposé dans la case ou dans le nouveau dortoir, avec des matelas à disposition. Il est aussi possible de camper sur place. Un bloc sanitaire bien entretenu offre une douche chaude appréciable après une journée de marche.

La cellule Écotourisme accompagne les référents des sites d'accueil mais



Un dortoir supplémentaire a été aménagé à Pombéi.





Damien Dilinger, responsable de la cellule Ecotourisme de la province Nord peut compter sur Irène Poapale pour l'accueil des randonneurs. Elle leur prépare à manger à la demande et contribue à l'entretien du site.

aussi les prestataires qui assurent l'entretien du GR. « *L'entretien et les travaux supplémentaires sont confiés à des prestataires extérieurs. L'entreprise embauche alors elle-même des gens des tribus pour débrousser, baliser, contrôler le sentier GR. Il peut également y avoir des prestations directement avec les conseils de clan pour des constructions de cases, farés et de petits travaux d'aménagement.* »

Chaque mois, les référents communiquent les chiffres de fréquentation du GR au responsable de la cellule Écotourisme. Le GR a connu deux années particulières en raison de la crise sanitaire. Mais après le confinement et alors que les frontières étaient encore fermées, de nombreux visiteurs l'ont découvert. Le GR du nord a connu un pic de fréquentation.

Dans les années à venir, le sentier de grande randonnée, itinéraire balisé qui permet d'effectuer des balades à pied de plusieurs jours, devrait s'étendre pour offrir de nouvelles étapes aux marcheurs. Vers le sud de la côte est ou vers le nord, selon la bonne volonté des tribus susceptibles de s'investir dans ce projet de développement. ■

## La sécurité avant tout

Avec trente-cinq traversées de rivière sur le parcours, le GR Nord est réputé pour être exigeant. Un topo-guide qui mentionne toutes les difficultés a été édité. Un site Internet permet de télécharger le tracé et donne l'état du parcours. Et à chaque étape, des panneaux expliquent les difficultés de chacun des tronçons.

« *Normalement, les randonneurs sont sensibilisés aux dangers de ce genre d'activité. Ils regardent les prévisions météo, appellent les gens sur place...* »

Damien Dilinger sait d'expérience qu'il est toujours possible que des personnes inconscientes du danger s'aventurent sur le GR en dépit de conditions météorologiques difficiles. A l'arrivée à la tribu de Pombéi par exemple, il faut traverser une rivière. Une rivière qui peut être en crue et infranchissable par mauvais temps. Sur l'un des accès à la tribu, un abri sommaire a ainsi été installé pour les randonneurs bloqués par la montée des eaux. « *Je dis toujours aux référents des tribus de ne pas se mettre eux-mêmes en danger en allant secourir des randonneurs.* » Si les randonneurs s'engagent dans le GR alors qu'il est signalé comme fermé, la collectivité pourrait à l'avenir déposer plainte. « *On ne souhaite pas arriver à ce système coercitif. Mais le danger est réel...* » ■

## Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	42 10 85
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêêdi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

## Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

## Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêêdi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêêdi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

## Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêêdi Wiimîa - Michelle Decara	74 40 99
Jean-François Guilloux	78 42 66
Waa-Wi-Luu	42 53 02

## Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêêdi Wiimîa	42 74 14
Pwêbbuu	47 36 47

## Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêêdi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

## Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêêdi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

## Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêêdi Wiimîa - Julie Flamant	93 91 46

## Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

## Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

## Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

# > Santé

## Difficulté à procréer : il y a des solutions !

Chaque mois, le docteur Clotilde Dechanet, médecin spécialiste de l'assistance médicale à la procréation assure plusieurs journées de consultation au Pôle sanitaire du Nord à Koohnê. Avec un message : si vous avez des difficultés à avoir un enfant, n'hésitez pas et ne tardez pas à venir consulter. Des solutions existent !



Si au bout d'une année, une année et demie, votre couple ne parvient pas à la grossesse tant désirée, consultez sans attendre. La médecine peut vous aider.

Un couple qui après une année ou une année et demie d'attente n'arrive pas à concrétiser son désir d'enfant doit consulter, sans appréhension : c'est le message que souhaite faire passer le docteur Clotilde Dechanet, médecin du Centre d'aide à la procréation, centre basé au Médipôle à Nouméa. Chaque mois, elle assure des consultations spécialisées au Pôle sanitaire du Nord à Koohnê. En effet, plus les années passent, plus la fertilité baisse. Donc, plus on est jeune, plus on a de chance de réussir une fécondation in vitro (FIV), option la plus souvent proposée aux couples infertiles. A 20 ans, le taux de réussite est de 40%. A 30 ans, les chances de succès sont de 30%, et à 40 ans de moins de 10%. La limite d'âge pour une femme pour bénéficier de cette assistance à la procréation est de 43 ans, elle est de 60 ans pour les hommes. « *Cela m'attriste de voir des couples qui attendent dix*





Le docteur Clotilde Dechanet, médecin spécialiste de l'assistance médicale à la procréation assure chaque mois des consultations au Pôle sanitaire du Nord à Koohné.

*ans avant de venir nous demander de l'aide, au moment où c'est trop tard ! »* regrette le docteur Dechanet.

## 250 FIV chaque année

Chaque année, quelque 1500 couples consultent. Environ 250 vont jusqu'au bout de la démarche

de fécondation in vitro (FIV). Pour environ une centaine d'entre eux, l'indication est la chirurgie. Beaucoup abandonnent en route...

La première étape proposée par le médecin spécialiste est un bilan de la situation : analyse du sperme pour monsieur, bilan hormonal et radio des trompes et de l'utérus pour madame. « *On se revoit ensuite avec le résultat des examens et en fonction, on propose différentes solutions* » souligne le médecin. Les problèmes de trompes bouchées à la suite d'infections sexuellement transmissibles constituent 40% des indications. La chirurgie peut alors être envisagée ou la fécondation in vitro (FIV). « *La FIV fonctionne généralement très bien dans ces cas-là.* »

## Dix jours au Médipôle

La fécondation in vitro se déroule au Médipôle à Nouméa. Il faut y passer une dizaine de jours. La femme reçoit des injections pour favoriser l'ovulation avant une ponction des ovocytes, les œufs. La fécondation avec le sperme du compagnon est réalisée en laboratoire. « *Si les spermatozoïdes sont peu nombreux*

*ou un peu faibles, on peut choisir les plus vigoureux en laboratoire.* »

La FIV Icsi (injection intro-cytoplasmique), qui a révolutionné l'assistance à la procréation, se pratique également à Nouméa. Dans ce cas-là, le spermatozoïde est directement injecté dans l'ovule pour faciliter la fécondation.








Dans une fécondation in vitro, plusieurs ovules sont fécondés ce qui donne plusieurs embryons. Un seul est implanté dans l'utérus de la maman, par voie naturelle. Les autres sont congelés pour une éventuelle nouvelle implantation.

La procréation médicalement assistée est remboursée. « *La Cafat prend en charge 4 FIV. Les personnes salariées peuvent bénéficier de congés exceptionnels. La loi protège vraiment les couples qui veulent bénéficier de cette aide !* »

Cela implique toutefois d'informer son employeur de la démarche entreprise. Et le sujet reste encore tabou pour beaucoup de Calédoniens. Le docteur Dechanet le constate chaque jour. Parler de l'infertilité, de la difficulté à avoir des enfants, accepter de demander de l'aide à la médecine dans ce cadre, reste délicat en Nouvelle-Calédonie. ■



## Le calendrier des pêches

	Jan	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Dugong - Requin - Tortue - Napoléon Nautille - Gorgone - Toutoute - Casque	Pêche interdite toute l'année											
Mulets 	Pêche autorisée (du 1 <sup>er</sup> août au 31 mars)			Pêche interdite au filet dans les estuaires				Pêche autorisée (du 1 <sup>er</sup> août au 31 mars)				
 Picots				Pêche autorisée (1 <sup>er</sup> février au 31 août)					Pêche interdite			
Crabes de palétuvier 				Pêche autorisée (14 cm minimum) (1 <sup>er</sup> février au 31 novembre)								
 Langoustes	Pêche autorisée toute l'année sauf langoustes grainées (longueur minimum de 7,5 cm entre les épines situées au-dessus des yeux et l'extrémité de la tête)											
Trocas 	Pêche autorisée toute l'année (diamètre compris entre 9 et 12 cm)											
 Huitres	Pêche interdite			Pêche autorisée (1 <sup>er</sup> mai au 31 août) (longueur minimum 6 cm)					Pêche interdite			
Bénitiers 	Pêche autorisée toute l'année (prise limitée à 2 individus par sortie)											



Un groupe d'ouvriers du chantier de fouilles de la tribu de Bako se sont arrêtés au village de Koohné, à bord du fameux pick-up Chevrolet que les archéologues avaient fait venir des États-Unis.

« De retour en Californie, Edward Gifford fait réaliser un total de neuf datations au carbone 14. Il transmet les résultats mi-1954. Pour le site 13, celui avec des morceaux de poterie avec des motifs finement ciselés, des échantillons de charbon prélevés entre 60 et 90 centimètres de profondeur sont datés de 481 ans et de 846 ans avant Jésus-Christ. »



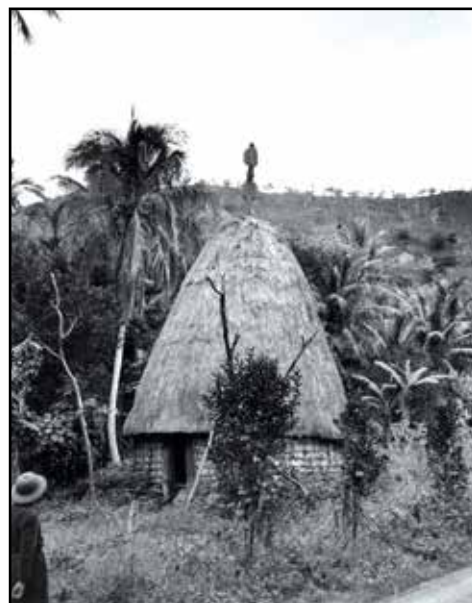
Sur le site de Foué en bord de mer à Koohné, Edward Gifford assure le tri avec un bac de tamisage lors de la fouille du site 13A où sont effectués des prélèvements d'échantillons. Les niveaux artificiels de 15 centimètres d'épaisseur, incisés au fur et à mesure de la fouille par les ouvriers, sont visibles dans le profil de la coupe.



Début de la fouille de zone B de l'un des sites de la tribu d'Oundjo, un site implanté très près du bord de mer. On voit que les enfants eux aussi s'associent au travail !



Edward Gifford est ici en compagnie de femmes et d'enfants de la tribu d'Oundjo, l'un des deux principaux sites de fouilles. Richard Shulter est installé dans la benne du pick-up Chevrolet que les archéologues ont importé des États-Unis pour l'expédition.



En août 1952, Richard Shulter visite la tribu de Tiaoué à Koohné en compagnie du père Guéneau afin d'observer l'une des dernières vieilles cases traditionnelles de style conique encore présentes en Nouvelle-Calédonie.

## A la découverte du lapita

Les clichés rapportés par les archéologues américains Edward Gifford et Richard Shulter en 1952 témoignent « *d'une Calédonie qui n'existe plus* » souligne l'archéologue Christophe Sand, qui a conçu une exposition à partir de ces archives photographiques. L'exposition qui commémore le 70<sup>e</sup> anniversaire de cette expédition hors normes est actuellement présentée au centre culturel de Voh. (L'ensemble des photographies de l'expédition archéologique de 1952 provient de la collection conservée au *Phoebe Hearst Museum of Anthropology* de l'Université de Berkeley en Californie (USA).)



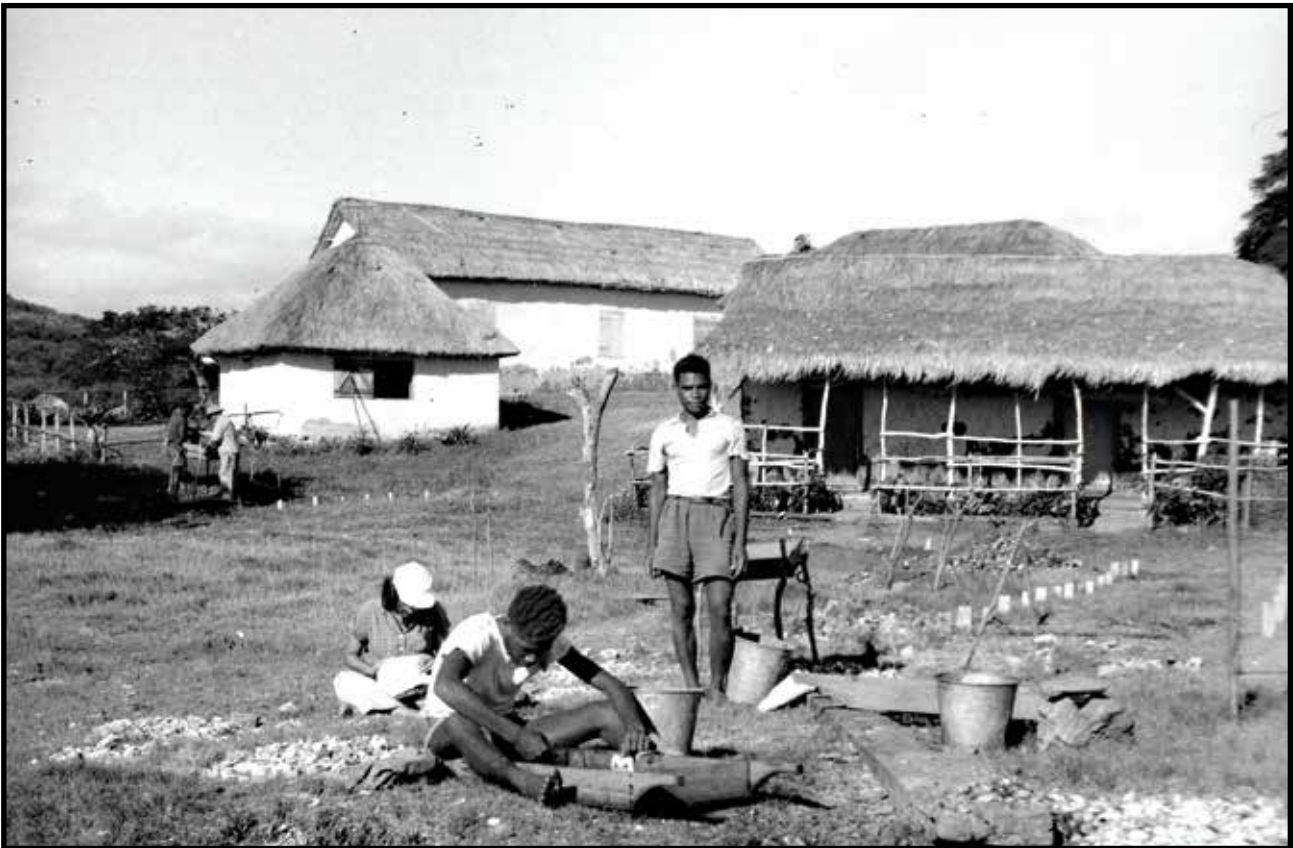
Ouverture des premiers sondages sur le billon d'ignames du site 134 à Foué (Koohné), le 1<sup>er</sup> avril 1952.



Une technique de tamisage dans l'eau est expérimentée, elle permet de gagner du temps. Selon les informations transmises par les archéologues photographes, ces deux ouvriers de la tribu d'Oundjo se nomment André et Paul.



Début des fouilles sur un site situé à flanc de colline à la tribu d'Oundjo.



A Oundjo, après le tamisage des sédiments de la fouille dans le creek, un tri est opéré qui permet d'extraire une quantité importante de coquillages et de pierres.



A la tribu d'Oundjo, des fouilles sont menées sur un ancien terre de case. Une épaisse couche de coquillages est mise à jour dans le carré. On aperçoit en arrière-plan la disposition des maisons.



L'un des ouvriers que les archéologues nomment Saga se tient à côté d'un filet de pêche lesté avec de gros coquillages. Des coquillages qui ont les mêmes caractéristiques que les bivalves percés découverts dans les fouilles réalisées à Oundjo.

# Il y a 70 ans

## la mission des archéologues américains

Ils ont donné le nom de lapita à la poterie mais aussi à une civilisation qui trace des liens entre les îles du Pacifique. Les archéologues américains Edward Gifford et Richard Shutler ont rapporté des centaines de clichés de leur mission de six mois sur la Grande Terre en 1952, il y a tout juste soixante-dix ans. L'archéologue Christophe Sand en a choisi une sélection pour une exposition itinérante, actuellement au centre culturel de Voh.

**E**n 1952, les archéologues américains Edward Gifford et Richard Shutler menaient une expédition de plus de six mois en Nouvelle-Calédonie à la recherche de traces du peuplement du Pacifique. Cinquante-trois sites archéologiques inventoriés, 23 000 kilomètres parcourus à travers la Grande Terre à bord de leur pick-up, mais aussi 249 négatifs noir et blanc et 292 diapositives couleurs : c'est par ces chiffres que l'archéologue Christophe Sand a résumé cette mission exceptionnelle, en ouverture d'une conférence au centre culturel de Voh. Il est le commissaire d'une exposition qui présente une sélection de clichés pris pendant leur séjour par l'un des deux chercheurs. Une exposition programmée d'abord à Kooohné et aujourd'hui à Voh, ces deux communes étant les deux sites majeurs de découverte. « *Oundjo, un site littéralement pavé de tessons* » est d'ailleurs le titre de cette exposition, titre qui fait référence aux résultats de fouilles réalisées en 1952 à l'intérieur même de cette tribu du bord de mer à Voh.

L'archéologue Christophe Sand revient sur les circonstances de cette expédition hors normes. ■



Fouilles archéologiques à Oundjo en 1952. Un site « littéralement pavé de tessons », des morceaux de poterie de la période lapita. (© Edward Gifford et Richard Shullter)



Les habitants de la tribu d'Oundjo lors de l'inauguration ont observé avec attention les photos, reconnaissant ici ou là des visages connus. Un moment d'émotion !

**Christophe Sand, archéologue**

## « La datation au carbone 14 a été une vraie révolution ! »



Longtemps directeur de l'Institut d'Archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique, Christophe Sand, archéologue du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui en accueil scientifique au centre IRD de Nouméa.

### *Le Pays : quel était l'objectif de cette mission ?*

**Christophe Sand :** Edward Gifford était un professeur de l'université de Berkeley en Californie, en fin de carrière. Il travaillait sur le peuplement du Pacifique et les recherches qu'il avait menées en 1947 à Fidji lui avaient donné envie de continuer plus vers l'Ouest. Richard Shulter, était, lui, un jeune archéologue, il s'est rattaché au projet à la dernière minute. Il lui a proposé de joindre leurs financements pour monter l'expédition. L'objectif était de déterminer s'il y avait eu des évolutions culturelles grâce à des fouilles en Nouvelle-Calédonie.

Dès le départ, Gifford a été en lien avec Maurice Leenhardt qui dirigeait l'Institut français d'Océanie (IFO), l'ancêtre de l'ORSTOM et de l'IRD. Le personnel de l'IFO a accueilli les deux archéologues, aidé par l'anthropologue Jean Guiart et par Luc Chevalier qui était alors directeur du musée de Nouvelle-Calédonie. Ils les ont aidés à inventorier une trentaine de sites en bord de mer. En attendant que leurs femmes les rejoignent, elles arrivaient en bateau, les deux archéologues avaient choisi de rester autour de Nouméa. Ils ont réalisé ce qu'on appelle des fouilles par sondage : on enlève de la terre avec une pelle et on la place sur un grand tamis avec lequel on élimine la terre, sans descendre très profond. Les découvertes ont été moyennement intéressantes.

### *Le Pays : Où vont-ils lorsque leurs femmes les rejoignent ?*

**CS :** Lorsque leurs femmes arrivent, ils décident d'aller plus loin sur la côte Ouest. Comme Edward Gifford était âgé, il voulait rester à proximité d'un hôtel, et à Voh, il y avait l'hôtel Courtot au rond-point du village. Ils sont restés pendant trois semaines à Oundjo, c'était la fouille la plus longue au même endroit. Ils ont commencé par une

première zone sur la colline puis ils sont descendus en bord de mer. Ils travaillaient vraiment au milieu des maisons. Là, les découvertes se sont succédées : beaucoup de poteries, de coquillages, d'éclats de pierre, de bracelets en coquillage, d'ossements de poissons, mais aussi d'ossements de cerfs et de cochons... Ils ont mis en place une technique pour tamiser les sédiments dans l'eau, ce qui leur permettait de gagner du temps. Cinq à huit personnes de la tribu contribuaient au travail. Il y avait aussi les femmes et les enfants qui observaient le chantier. Les épouses des deux Américains travaillaient également. L'épouse de Shulter qui parlait français assurait les traductions. Les gens de la tribu ont pu expliquer que les bracelets servaient autrefois à acheter des femmes ou à faire des coutumes après la guerre, que les perles provenaient de monnaie, que les coquillages percés étaient utilisés comme plombs pour les filets de pêche... Les échanges ont été très riches. Sur un troisième site, sur un ancien terre de case, ils ont trouvé une épaisseur de coquillages phénoménale... Après Oundjo, ils repartiront à Nouméa avant d'aller à Canala, à Poindimié, à Tiouandé, tribu de Touho. Ils reviendront à Koné fin juillet-début août.

### *Le Pays : Que feront-ils à Koné ?*

**CS :** Ils se rendent sur la parcelle n°13 à Foué, un site connu depuis un demi-siècle pour la présence de tessons de poteries. Les premières fouilles sur le talus ne donnent rien. Ils ont plus de chance en bord de mer, où ils mènent des fouilles sur des billons d'ignames. Pas très profond, à 70 centimètres de profondeur, ils récoltent des centaines de tessons de poterie décorés. Ce qui a été vraiment décisif



Christophe Sand, ici aux côtés de Monique Poithily, adjointe au maire, d'Allan Haeweng, directeur du centre et de Jean-Claude Ouedoye, adjoint à la culture de Voh, a été accueilli coutumièrement.





En 1995, Christophe Sand et son équipe ont trouvé sur le site de Foué à Kooohné deux grosses poteries entières (©IANCP)

pour l'archéologie du Pacifique, c'est que deux années auparavant, l'Américain Libby avait mis au point la technique de datation au carbone 14. Edward Gifford était au courant et il a récolté sur le site de Foué des morceaux de charbon, de coquillages... Le résultat est tombé : ces échantillons dataient de 800 ans avant Jésus-Christ. Cela a été une vraie révolution pour les archéologues du Pacifique car on avait pour la première fois un résultat concret, scientifiquement prouvé, qui va ensuite être confirmé sur d'autres sites dans le reste du Pacifique sud-ouest. Le peuplement datait d'environ mille ans avant Jésus-Christ soit il y a environ 3000 ans.

Comme il travaillait avec des ouvriers qui venaient de la tribu de Baco, Gifford leur a demandé comment s'appelaient ce site. Ils lui ont répondu xapetaa, « là où on creuse » en langue Haveke. Mais comme il entendait très mal, on voit sur certaines photos qu'il portait un sonotone, il a écrit lapita et c'est resté comme ça. Le site Lapita a été le premier site archéologique daté.

### *Le Pays : ce nom-là est resté au fil des années...*

**CS :** Une partie de la terminologie utilisée en archéologie est liée à cette époque-là. C'est un héritage qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. On parle de « période de Koné » pour la période qui s'étend de 800 ans avant JC jusqu'à 200 ans après. Il y a la poterie Podtanean, nom d'un site proche de celui de lapita, poterie avec des motifs imprimés au battoir. Ou encore la poterie de tradition Oundjo.

Toutes les générations d'archéologues ont fouillé le site de Foué. En 1992, j'ai eu le grand plaisir de relocaliser le site de fouille principal de Gifford et Shulter. Et en 1995, nous avons eu la chance de trouver deux grosses poteries et des gros morceaux de poterie dans une fosse où elles avaient été enterrées à Foué, pour des raisons rituelles. C'était la démonstration que ce site était important...

### *Le Pays : Il y a vingt ans, vous avez déjà fêté les 50 ans de cette expédition, quel souvenir gardez-vous de cet anniversaire ?*

**CS :** Richard Shutler est venu, accueilli par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et par toutes les tribus. Cela a été



En 2002, une grande coutume avait été organisée sur le site de Foué pour marquer les 50 ans de l'expédition en présence de Richard Shutler et de délégations de tout le Pacifique qui avaient apporté chacun leur coutume. (©IANCP)

l'un des moments les plus extraordinaires de ma vie d'archéologue ! Une cérémonie coutumière a été organisée sur le site de Foué avec des représentants de chacun des pays où on trouve du lapita. J'avais fait la tournée dans chacun des pays pour déposer une monnaie et inviter les pays à venir avec leurs propres coutumes. Il y avait des vieux de Baco qui avaient participé aux fouilles. Maintenant, ils sont tous décédés. On aurait dû à cette époque-là récolter leurs témoignages et des traditions orales.

En 2002, avec l'Université de Berkeley, nous avons édité un livre à partir des carnets de fouilles et des courriers de Shutler et Gifford. La collection de photos prises par ce dernier est exceptionnelle, avec beaucoup de photos d'ambiance. C'est cet aspect que j'ai privilégié dans le choix des photos pour l'exposition. ■



Anne-Sophie Simin, qui est elle-même une créatrice, a été embauchée à mi-temps pour animer la Ressourcerie de la MFR de Poindimié. Le stock provient de la Ressourcerie de Nouméa.

## Une boutique solidaire à Poindimié

Depuis le mois de septembre, une « ressource », boutique solidaire proposant des articles de seconde main à bas prix a ouvert à la MFR de Poindimié. Avec la directrice, Audrey Robin, Anne-Sophie Simin est venue présenter cette initiative à l'occasion de la semaine de l'économie sociale et solidaire organisée en novembre par l'Agence française de développement.

La Maison familiale rurale de Poindimié innove en créant une « ressource » : une boutique solidaire dans laquelle il est possible d'acheter à petits prix des vêtements, des chaussures, des jouets... L'initiative a été saluée par la SLN qui lui a attribué un prix dans le cadre des Nickels de l'initiative 2022. Elle a également été présentée à l'antenne de l'Université à Baco au cours de la

semaine de l'économie sociale et solidaire en novembre.

Le stock provient de la Ressourcerie de Nouméa qui récupère, valorise et revend beaucoup de linge notamment. Anne-Sophie Simin, recrutée au sein de la MFR de Poindimié à mi-temps pour gérer la boutique, se déplace elle-même pour faire le choix des articles, en fonction des attentes de la clientèle. Pour Noël, elle a mis

l'accent sur les jouets. A la rentrée, ce sera le linge, les chaussures, les sacs...

### Travaux pratiques

« Nous avons au sein de notre structure un CAP Services à la personne et vente en espace rural, un CAP du ministère de l'Agriculture qui se prépare en deux ans. Savoir tenir une buanderie fait partie de leur formation » explique la directrice de la MFR Audrey Robin. « Trier, laver, sécher du linge ... Les élèves de CAP doivent être en capacité de faire tout cela. »

La Ressourcerie offre donc un espace de travaux pratiques aux élèves de la MFR. Pour l'entretien du linge mais aussi pour la vente. Ils s'y sont pour le moment initiés à travers des jeux de rôle. En effet, en 2022, la boutique



La directrice de la MFR, Audrey Robin (à gauche), ici avec quelques enseignants et des élèves, entend développer l'économie sociale et solidaire et ouvrir l'établissement vers l'extérieur.

a ouvert au public exclusivement le samedi, début du week-end que les élèves passent chez eux. Anne-Sophie Simin a donc assuré la vente avec l'aide d'un jeune en service civique. « *Nous envisageons d'élargir les temps de vente au vendredi* » indique la directrice, qui souhaite ouvrir la MFR sur son environnement, faire venir le public dans l'établissement. Audrey Robin s'attache à mettre en œuvre une pédagogie active en faisant le lien entre des projets concrets et des acquis. Très impliquée dans la solidarité internationale, elle qui a vécu plus de cinq ans au Burundi, en Afrique, elle a noué des contacts avec d'autres MFR, notamment à Tahiti.

## Créations

La Ressourcerie est également conçue comme un espace de création et de recyclage à travers la customisation d'objets. Un vieux sac retrouve ainsi une nouvelle jeunesse par l'ajout d'une fleur en tissu. Des matériaux de récupération deviennent des bijoux. C'est justement grâce à son esprit créatif qu'Anne-Sophie Simin a conquis sa place à la MFR. Réaliser de nouveaux bijoux à partir d'anciens qui seraient partis au rebut est l'une des activités de la jeune femme originaire de Koohnê, qui vend elle-même des bijoux et d'autres objets sur les petits marchés avec sa maman. « *J'avais envie de faire de la création mais je n'avais pas les moyens d'acheter des matériaux. Faire avec rien, c'est aussi une satisfaction !* »

Avec le prix remporté dans le cadre des Nickels de l'initiative, la Ressourcerie va pouvoir s'équiper. Une nouvelle machine à coudre, une perceuse... Ces nouveaux moyens supplémentaires tombent à pic, se réjouit la jeune femme. ■



En fin d'année 2022, les élèves ont pu se former au maniement d'un drone. Un plus sur leur CV...

## Nickels de l'initiative : un coup de pouce pour les projets des jeunes

Chaque année depuis près de 30 ans, la SLN soutient financièrement différents projets à travers son programme de mécénat nommé Les Nickels de l'initiative. L'édition 2022 en a consacré treize qui impliquent ou concernent la jeunesse. Parmi eux, sept sont issus du Nord.

### Un sentier botanique dans la forêt humide de Tuo Cèmuhi (Touho)

L'association Hô-üt, avec le soutien du conseil des clans de la tribu de Koé, a présenté un projet de sentier botanique qui a été retenu par les membres du jury. L'objectif est de faire découvrir aux scolaires et autres visiteurs les richesses de la forêt humide, les espèces animales et végétales qu'elle abrite ainsi que le rôle joué par cet écosystème et les menaces qui pèsent sur lui. Créée en 2013 pour la gestion de la zone côtière nord-est inscrite au patrimoine de l'Unesco, l'association Hô-üt mène des actions pour la préservation de l'environnement sur terre comme dans l'espace marin. Elle doit prochainement faire valider son nouveau plan de gestion pour les années 2023 à 2028. ■



L'association Hô-üt est lauréat des Nickels de l'initiative 2022 pour son projet de sentier botanique. (© SLN)

### Du matériel de plongée, des colis alimentaires

D'autres projets ont également été retenus comme celui du club associatif de plongée de Koumac Eden Blue qui pourra ainsi faire l'acquisition de matériel de plongée supplémentaire pour accueillir des scolaires. La classe de 1<sup>ère</sup> SAPAT (Services aux personnes) du lycée Do Neva a organisé dans ce cadre un don de paniers alimentaires aux familles en difficulté de Waa Wi Luu (Houailou). ■



Le résultat final du chantier de graff a été apprécié de tous. (©MFR)

## Un graff pour embellir la MFR de Koohnê

Le projet lauréat de la Maison familiale Rurale de Koohnê est intitulé « *Mon âme Tagraff* »

« Dès la rentrée, nous avons connu une période de recrudescence de tags sur les murs de notre établissement. On a compris en interrogeant les jeunes que les tags étaient une façon pour eux de laisser une trace, de décrire qui ils sont » explique la directrice Thérésia Tabi. « Nous avons organisé une réunion de recadrage avec les parents. La MFR est une association gérée par les parents. Ce sont les parents qui ont nettoyé les murs. Cela a eu de l'impact sur nos élèves... » Le projet de peindre un graff sur l'établissement était déjà dans les tuyaux. Les Nickels de l'initiative ont donné le coup de pouce nécessaire à sa réalisation, avec la participation de la mairie de Koohnê. Will Nehro, graffeur connu et reconnu de Waa Wi Luu a accompagné les élèves du 5 au 9 décembre dans ce travail. « Tous les élèves ont beaucoup appris. Cela leur a même donné l'idée de réaliser des pochoirs pour chez eux » souligne la directrice, très satisfaite du résultat. ■



Des graffs sur quatre murs de l'établissement : c'est le projet fédérateur de la MFR de Koohnê rendu possible grâce aux Nickels de l'initiative. Un projet guidé par Will Nehro, artiste de Waa Wi Luu (Houailou). (© SLN)



Les parents et le conseil d'administration qui s'étaient mobilisés en début d'année sont venus pour la réception du chantier. (© MFR)

## Un album pour la chorale de Pweevo (Pouébo)



L'initiative a été portée par Marie du Rosaire Wahéo, professeur des écoles en CM1 au centre scolaire catholique de Pweevo (Pouébo) avec la complicité d'Arta Waheo, auteur compositeur interprète, conducteur du projet, qui a lui-même fait appel à des musiciens de Pweevo. « *Be Ezien* » et le titre de l'album de la chorale de l'école catholique qui associe 61 élèves de cycle 3. Un titre en langue de Maré qui signifie « *Il est grand temps* » ou « *pressez-vous de donner la bonne nouvelle*. » L'album de neuf titres est lui aussi lauréat des Nickels de l'initiative 2022.

« *Trois semaines après la rentrée, je me*

*suis rendu compte qu'il était difficile d'obtenir et surtout de maintenir un cadre d'écoute et de respect mutuel entre les élèves* » explique l'enseignante. Secrétaire de l'association Eralo, elle a pu compter sur les ressources disponibles au sein de son association pour mener à bien un projet de chorale et de création d'un album. Loïc Sarotte, professeur d'arts plastiques au lycée Hippolyte Bonou a assuré la création de la pochette. Le studio d'enregistrement a été monté dans la médiathèque de la commune, grâce à l'accord du maire Florentin Dedane et avec le concours de la bibliothécaire Imelda Pada.

Le premier concert de la chorale du

centre scolaire catholique a eu lieu dans le district de Diahoué, au sud de la commune de Pweevo, au mois de mai. La chorale s'est ensuite produite en public à différentes autres occasions. « *Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre a marqué l'aboutissement d'un projet de neuf mois avec le lancement officiel de l'album lors de la fête de fin d'année, en présence des agents de la SLN, Marie Vaiagina et Sandrine Até. Nous avons eu la surprise d'apprendre que notre projet était le lauréat N°1 des Nickels de l'initiative pour le Nord. Ce fut un moment d'apothéose pour nos petits choristes !* » La chorale du centre scolaire de Pweevo ne compte pas en rester là et prévoit déjà la création d'un deuxième album en 2023. ■



# Le geste du mois

# Eco Citoyen !



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ECONOMISONS-LES !**

Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

### AU LIEU DE JETER, JE REVENDS, JE DONNE OU JE RÉPARE

GESTE N° 2

REVENDRE, DONNER OU RÉPARER, C'EST 13 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

C'est cassé ? Ça peut peut-être s'arranger. J'ai le réflexe de réparer ou de faire réparer mon mobilier, ma cafetière, mes appareils électroménagers... au lieu de toujours les racheter neufs. Pour prolonger la durée de vie de mon matériel ou de mes meubles, je les entretiens régulièrement. Et ceux qui ne me servent plus, je les donne ou je les revends, ils peuvent encore être utiles !





« L'alcool est arrivé très massivement avec les premières garnisons de militaires au tout début de la colonisation vers les années 1850 » indique Gwénaél Murphy, maître de conférence en histoire qui a étudié l'histoire de l'alcool en Nouvelle-Calédonie à travers les archives judiciaires. (©Archives de Nouvelle-Calédonie).

## « Ivresses coloniales » : l'arrivée de l'alcool en Calédonie

Comment l'alcool a-t-il été introduit en Nouvelle-Calédonie à l'époque coloniale ? Comment a-t-il suscité de multiples discriminations ? A quel moment est-il devenu le problème de société qu'on connaît aujourd'hui ? Gwénaél Murphy, maître de conférence en histoire à l'Université de Nouvelle-Calédonie a présenté son travail autour de ce sujet lors d'une conférence intitulée « *Ivresses coloniales* » à l'antenne de l'UNC à Bako à Koohnê. Rencontre



**Le Pays :** Le sous-titre de votre conférence intitulée « *Ivresses coloniales* » est « *Alcool, justice et société en Nouvelle-Calédonie (années 1850-1940)* », pourquoi avoir choisi cette thématique ?

**Gwénaél Murphy :** A l'origine, je travaille sur les archives judiciaires, les procès, la criminalité, la délinquance. Lorsque je suis arrivé en Nouvelle-Calédonie il y a six ans, je suis allé aux archives, voir quelle a été ici l'histoire de la criminalité, de la délinquance... Et à force d'éplucher toutes ces archives, j'ai été frappé par la proportion d'affaires liées à l'alcool, que ce soit la surconsommation d'alcool ou la vente illicite d'alcool, les débits de boisson ouverts en dehors des heures autorisées. La Nouvelle-Calédonie est une ancienne colonie et à l'époque coloniale a existé une législation sur l'alcool qui n'avait rien à voir avec celle de la métropole. C'était en fait une législation ethnique qui règlementait la vente et la consommation d'alcool en fonction de l'origine des gens.

A partir de la mise en place du code de l'indigénat, progressivement, fin des années 1880, toute la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il n'y a que les Européens non issus de la coloni-

sation pénale qui ont le droit de vendre de l'alcool.

La consommer, ce ne sont que les Européens en géné-

ral. A partir de 1903, il y a une prohibition totale pour les non-Européens, en tous cas au niveau de la loi.

On a pu mesurer l'intérêt du public sur ce sujet à l'occasion d'une conférence à l'université à Nouméa l'année dernière. On a créé un petit groupe de travail ici au sein de l'UNC, en lien avec des collègues de Polynésie française pour étendre le champ et avec un collègue qui travaille sur le Vanuatu. L'idée est d'arriver à un ouvrage sur l'alcool dans le Pacifique à l'époque coloniale.

J'ai été aussi interpellé par le niveau actuel de consommation d'alcool, selon les chiffres officiels. D'après une enquête menée en 2018-2019 par le Congrès, l'alcool est à l'origine de 80% des délits, 80% des violences conjugales... C'est vraiment un problème de société, un fléau. J'ai voulu remonter à la source.

Il y a un intérêt grandissant des politiques autour de cette question, un intérêt très concret. Ils sont à la recherche de solutions. C'est la question qu'on m'a posée en « *off* »



Partie de billard dans un café à Nouméa vers 1885.  
© Archives de NC, collection Serge Kakou)

après la conférence : qu'est-ce qu'on peut faire face à l'ampleur du phénomène ? Si on avait la solution, nous les chercheurs, on le dirait tout de suite. On est un peu désemparés tellement ce fléau est important. La surconsommation d'alcool est presque acceptée. On est presque résigné, on pense que cela ne changera pas...

### **Le Pays : La consommation d'alcool actuelle est-elle liée à la façon dont l'alcool est arrivé en Nouvelle-Calédonie, la prohibition etc... ?**

**GM :** Ce n'est pas évident à affirmer. La consommation d'alcool en Nouvelle-Calédonie a évolué avec le temps. L'alcool est arrivé très massivement avec les Européens, avec les premières garnisons de militaires au tout début de la colonisation vers les années 1850. Ce sont clairement eux qui ramènent l'alcool, en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs. C'est d'ailleurs pour eux que sont fait les premiers arrêtés, les premiers décrets... Nous avons été intrigués de constater qu'on trouve très peu de traces de consommation d'alcool en tribu. La consommation d'alcool dans les archives, ce sont les militaires, ce sont les colons libres, ce sont les anciens forçats, ce sont parfois les travailleurs engagés mais pas souvent. Pour les Kanak, il y a consommation d'alcool hors tribu pour ceux qui sont engagés à l'extérieur, dans les mines, en ville... Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de consommation d'alcool en tribu, mais il n'y en a pas de traces concrètes à l'époque coloniale. En

## En bref

### • **Août 1856, la prohibition**

« L'introduction, le déplacement et la vente de boissons enivrantes sont prohibés, à moins d'autorisation spéciale, dans toute l'étendue de la Nouvelle-Calédonie et dépendances » indique la loi de 1856.

### • **Décembre 1857, la réglementation**

Dès décembre 1857, l'accès à l'alcool est réglementé : « L'accès du débit de boissons sera libre pour les sous-officiers, marins et soldats, les dimanches et fêtes, de 9h du matin jusqu'à la nuit. A ce moment, ils seront évacués par eux.

Lesdits débits sont ouverts, en tout temps et jusqu'à dix heures du soir pour les bourgeois et fonctionnaires du rang d'officier.

Les permis d'introduction, déplacement et vente de boissons enivrantes sont délivrés par le Commissaire de police. »

### • **1873, la répression de l'ivresse publique**

La première loi de répression de l'ivresse publique date du 8 mai 1873. C'est la loi française qui s'applique en Nouvelle-Calédonie.

### • **1889 : interdiction de la vente d'alcool aux Kanak**

Le débat qui a commencé dès 1880 aboutit en 1889.

Arrêté du 22 février 1889 : « Il est interdit de vendre, de donner ou de procurer des boissons alcooliques aux indigènes ou immigrants océaniques. »

La prohibition de l'alcool concerne les Kanak en 1889, puis s'étend : les Tonkinois et Japonais en 1892, les tribus en 1897, les Néo-Hébridais (Vanuatais) en 1902 et en 1903 tous les non-Européens, y compris pour le vin (Chinois, Annamites, Indiens, Javanais, Arabes).

- A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les affaires liées à l'alcool représentent entre un tiers et la moitié du travail des juges de paix en Nouvelle-Calédonie.
- Entre 1861 et 1912, les affaires liées à l'alcool représentent entre le quart et le dixième du travail de la justice correctionnelle.
- En 1879, les condamnations concernent 50 buveurs récidivistes dont un quart de libérés, des artisans et des ouvriers, aucun Kanak.
- En 1900 : apparition parmi les buveurs condamnés par le tribunal correctionnel des Kanak (20%) et des travailleurs engagés (6%). Peu de femmes.
- En 1912, parmi les 133 buveurs récidivistes jugés (un quart des procédures), 64% sont des libérés et 17% des femmes.



En 1873 est promulguée une loi sur la répression de l'ivresse et la police des cafés et des débits de boissons. (©Archives de Nouvelle-Calédonie, 148 Fi 5-79)

Australie, c'est au moment où les Aborigènes n'ont plus été contraints de rester dans des réserves, n'ont plus été soumis à la prohibition, que la consommation d'alcool a explosé. Il faudrait vérifier cette hypothèse, il est aussi possible que la prohibition, la surveillance extrême aient empêché ici la diffusion de l'alcool. Il n'est pas impossible que la consommation d'alcool explose à partir du moment où l'alcool est en accès libre, à la seconde moitié du vingtième siècle.

### Le Pays : Y avait-il une production locale d'alcool ?

**GM :** Il y a eu une petite production de rhum. Mais pour l'alcool, c'est comme pour l'alimentation : on importe tout. On doit privilégier le vin d'Algérie, plutôt que la fabrication locale et c'est dans la loi. Le rhum est issu de la mélasse des sucreries qu'on produit localement. Il y a six ou sept distilleries autorisées. 90% de l'alcool consommé en Nouvelle-Calédonie c'est de l'alcool importé et aujourd'hui, c'est encore le cas. C'est l'héritage colonial.

J'aimerais aujourd'hui développer la façon dont on parle de l'alcool, notamment dans la presse, d'un point de vue historique. C'est présenté soit comme une circonstance atténuante, soit on en plaisante. On tourne tout cela en dérision. Ou encore c'est festif. Il y a une certaine complaisance par rapport aux abus d'alcool... ■



A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les affaires liées à l'alcool représentent entre un tiers et la moitié du travail des juges de paix. (©Archives de NC, collection Serge Kakou. Anonyme 1930)

#### • Grands buveurs et trafiquants

Des condamnations peuvent être prononcées par le tribunal correctionnel lorsqu'un débit de boisson dépasse l'heure légale autorisée ou lorsqu'il sert « *les mauvaises personnes* ». Les vols de fûts ou de bouteilles sont également sanctionnés.

#### • Face à la cour d'assises

L'alcool concerne de manière marginale le travail de la justice criminelle : vols d'alcool fort ou en grande quantité.

Le plus souvent, l'alcool n'est pas à l'origine de la condamnation mais de celle du crime ou du meurtre. La presse évoque « *les bagarres d'ivrognes qui tournent mal.* »

L'alcool apparaît comme une circonstance aggravante.

## Les tropiques rendent-ils alcooliques ?

**E**n 1912, le docteur Léon Collin, médecin du bague, mène une enquête sur l'alcoolisme dans les troupes de marines qui est publiée dans La revue des troupes coloniales en 1913. « *Il constate que les trois quarts des militaires qui sont en garnison à Nouméa ont les mains qui tremblent, que plus de la moitié sont des consommateurs réguliers d'alcool, des ivrognes notoires. Pour expliquer cet état de fait, il superpose l'ennui que ressentent les militaires loin de chez eux et la particularité locale qui serait qu'on coupe les alcools avec des produits dangereux* » souligne Gwénaél Murphy.

Le docteur Collin dénonce le contenu des boissons vendues, affreusement frelatées selon lui, et accuse les pouvoirs publics de complicité passive.



Dr Léon Collin, médecin du bague en 1912. (©Archives de NC)



# PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES GÉNÉRALISTES \*

2023



\*Permanences généralistes : renseignements juridiques concernant la famille, le pénal, le travail, le logement, les dettes, les contrats, le droit civil coutumier, les procédures, l'aide judiciaire...

## Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



Julie BEUROIS

86 05 92

droits.nc@gmail.com



### POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h  
Contact - 47 70 00

- 16 FÉVRIER
- 02 MARS
- 16 MARS
- 06 AVRIL
- 11 MAI
- 22 JUIN

### POYA / NÈKÔ

Ancienne Mairie 8 h / 11 h Contact - 47 12 50	Neopui annexe 8 h / 11 h Contact - 47 84 27
---	---

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 FÉVRIER</li> <li>• 07 MARS</li> <li>• 04 AVRIL</li> <li>• 09 MAI</li> <li>• 13 JUIN</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 06 MARS</li> <li>• 12 JUIN</li> </ul> |
|--|--|

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

Financement Commune de POYA / NÈKÔ

## Les dugongs



Les populations de dugongs sont dans un état critique. De nombreuses menaces pèsent sur ces animaux comme le braconnage, les prises accidentelles dans les filets, les collisions avec les bateaux, ....

**Chaque individus tués**

**aggrave la situation !**

**Refusez de consommer du dugong !  
Osez en parler autour de vous !**

- > Si vous êtes témoins de pêche, de vente ou de consommation de dugong signalez-le à la **Province Nord**, au **CEN\*** ou la **gendarmerie**.
- > Pour participer à sa préservation, signalez tout dugong échoué ou en détresse au 16 ou sur le site internet : <http://www.rescue.ird.nc>
- > Vous pouvez également signaler vos observations de dugong sur le site internet : <http://mobi.nc/>

\*CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

## Les espèces protégées toute l'année



**Les tortues sont interdites à la pêche, la vente et la consommation !**

Des dérogations peuvent être exceptionnellement accordées sur demande à la province Nord. Ces dérogations ne concernent que les tortues vertes (*Chelonia mydas*) d'une dimension inférieur à 100 cm. Les dérogations peuvent être accordées uniquement dans le cadre des cérémonies coutumières.

**Toutes ces espèces sont menacées ou vulnérables. Leur pêche est INTERDITE en province Nord !**

# PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES "VICTIMES" \*

2023



\*Permanences "victimes" : permanences juridiques gratuites à destination des victime(s) pénale(s) et de leurs proches. Cette permanence a vocation à vous écouter et vous renseigner sur vos droits, la procédure pénale (du dépôt de plainte à l'indemnisation de votre préjudice), la possibilité d'être assisté-e d'un-e avocat-e...

## Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



### POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h  
Contact mairie - 47 70 00

- 14 FÉVRIER
- 28 FÉVRIER
- 14 MARS
- 18 AVRIL
- 16 MAI
- 20 JUIN

Julie BEUROIS

86 05 92

droits.nc@gmail.com

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU



les filles U15 de l'AS Tiébaghi, le club de Koumac, parvenues en finale, sont vice-championnes de Nouvelle-Calédonie, derrière l'équipe de l'AS 6e kilomètre.

## Basket-ball : le retour du championnat jeunes

Interrompu en 2020 pour cause de crise sanitaire, le championnat jeunes de basket est revenu en 2022 avec cinq clubs engagés sur les six qui existent en Province nord. Avec un septième club qui se lance à Pouembout, le basket-ball a le vent en poupe ! (© Comité provincial Nord de basket)

**E**n Province nord, six clubs de basket réunissent au total plus de 300 jeunes licenciés et une centaine de séniors. Un septième club est en train de voir le jour à Pouembout. La discipline progresse, constate avec satisfaction Mickaël Peni, président du comité provincial nord depuis 2020. Ancien président du club de VKP, celui-ci a accepté la présidence du comité provincial de basket avec une équipe qui a l'ambition de privilégier la pratique des jeunes. La satisfaction d'organiser un championnat est d'autant plus grande que depuis 2020, il n'avait pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire.

### Affluence au sortir de la crise sanitaire

Dans certaines communes, les jeunes joueurs ont eu des difficultés à accéder à la visite médicale indispensable pour la licence. Les clubs ont été pénalisés par l'absence de médecins. Mais finalement, le championnat jeunes a pu se tenir. « *Nous avons connu un boom dans les clubs après la crise sanitaire* » souligne le président du comité.

« *Nous avons organisé le championnat en deux groupes, un groupe pour le mini-basket avec les catégories baby-basket à poussins et un autre groupe avec les adolescents. Les rencontres se sont tenues une fois par mois. Au total, nous avons organisé trois journées pour chacun des deux groupes pour arriver aux demi-finales et aux finales qui se sont tenues le même jour dans la salle multisports de Voh. Il y a eu un beau travail de nos encadrants qui a permis la progression de nos joueurs. On peut remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de notre championnat !* »

### Les filles de l'AS Tiébaghi vice-championnes de Calédonie en U15

Au niveau territorial, les garçons U13 de l'AON Népoui sont allés en demi-finale (battus par le club du Mont-Dore 58 points contre 33), tout comme les filles du basket-club VKP (qui se sont inclinées à 57 points contre 61 face à l'AS 6<sup>ème</sup> kilomètre) et les filles U17 du basket-club VKP (battues par le Mont Dore à 55 points contre 50). Les garçons U17 de Central sport de Poindimié se sont

affrontés aux jeunes de l'AS 6<sup>ème</sup> kilomètre à l'avantage de ces derniers (68 points contre 53).

Seules les filles U15 de l'AS Tiébaghi, le club de Koumac, sont parvenues en finale, battues à 65 contre 25 points par l'équipe de l'AS 6<sup>ème</sup> kilomètre. Elles sont ainsi vice-championnes de Nouvelle-Calédonie ! ■



Deux catégories ont été établies pour le championnat jeunes en fonction des âges. Il se tenait pour la première fois depuis 2020.



Les jeunes basketteurs de Waa Wii Luu sports lors d'une rencontre à Népoui.



Rencontre à la salle omnisports de Voh, une infrastructure bien adaptée à la pratique du basket.



Les finales du championnat provincial nord de basket. Le comité provincial privilégie le développement de la pratique des jeunes.

## Les clubs

**Association omnisports Népoui (AON)** section basket

(président Gislain Nekirai 50 05 02)

**Association sportive Tiébaghi basket-ball (ASTBB)**

(président Jonathan Jarraud 99 37 43)

**Basket club de Pouembout (BCP)**

(président Sonny Michaut 92 83 86)

**Basket Riw1nx (BCR)**

(présidente Daniela Sautron 75 39 21)

**Basket-club VKP (BCVK)**

(présidente Cécile Tidjine 94 30 02)

**Central sport Poindimié (CSP)**

(président Jean-Yann Paitio)

**Waa Wi Luu Sports (WWLS)** section basket

(présidente Annick Sautron 50 68 27)

## Comité provincial nord de basket

**Président** : Mickaël Peni (91 77 20)

**Vice-président du comité provincial en charge de la commission jeunes** : Jonathan Jarraud

**Secrétaire, commission des licences** :

Jessica Moleana (52 99 16)

**Secrétaire adjointe** : Daniela Sautron

**Trésorier** : Bruno Condoya (78 86 24)



Ancien président du club VKP, Mickaël Peni (à gauche) a pris désormais la présidence du comité provincial nord de basket.

## Nô né népé rô Nèkô

Ëi, MEUREUREU-GOIN Marguerite na tō-méa rèi nédō 1928 rô Nèkô, bōri tō māmā nyā bōri tō wi māmā nyā rèi pā â nédaa wānii bō « malheureux » na da wii tâ tâ âwō mō yè nédī, na dè pèii rai-vé na papa bōri taa ria umwā, ya' midō, pè mi bōri cèki réa. Tōvōwō rô ru kavé, bōri né kavé pā papa mā èri māmā, ka tō wānii, bōri vi waa mi kavé rô, é bōri dé pè mi dé baikè kavé, pè mi rô di ba, cére vi rô ka vi ya' kavé, tévé « colline » ka ya' kavé kaa tō wādé, bōri pè mi yè-i, bōri waa rô népé, na bōri wii bōri nédaa na dè ûû rô nédō dé bō pixé kavé, yé mé bō vi èi, yè mèu ré wéyè i papa i māmā, a' gu né da, na pè tèi vèri kārâ-é kavé, yé mé bè mā rhavâi mâ jōvi-vi, wè na dè wii ka yé kere ya-é, ka vi rô, yé bōri jōvi kavé xie, bōri pè kuu kavé, bōri wè ârâ, yé bōri bura rô « moulin » kavé-ré, yé bōri na rô mé rhè na māmā mā papa. Méré da ka wāyō kōvi, yèri da wāyō tii, dé kōyō kōyō kōyō, māmā gō bari wāyō kavé, a' na yèri, na yèri yuka, mō ô ré tōvō

kōrō pwêê-ve midō, aè ginâ, na wāyō tii na ka êêara, na na mi na wāyō « di lait », a' vé tōvōwō na yèri, māmâ-ré na yèri, é ya wāyō tii rô nérhèè, né a' wii na mwa xi, dé kâi mwâgè mâ rhèè dé kwâye, na yèri dé dè kuru rèi bwê nō mwâé, yawi na yèri, mō vé tō wi gōrōpe. Mō vé tō vōvō nâ « dur dur », na tō mé na ginâ, ginâ na tu uré bwiri, ginâ dé mō dara pé ne māmâ géla, vârà nédī, cé waa « l'école », na da ta amé ginâ, ginâ na dô mō tō véri né tō « malheureux ». Bé a'pui mwâlôô ka béa tui, mé nâbè gè bari curi mwâlôô, na yèri mwâlôô, na yèri êêara, na yèri laayii, mé ya' wāyō tii uwé méré, méré na wāyō tii, māmâ na bari wāyō kavé « café », māmâ na wāyō rô bole kavé, gō bōri dé kōyō mârâ, na yèri êêara, na yèri « tout », la vie xinâ dé « gaspillé » êêara, na vi tōvōwō na yèri, é ya' tō vi ara, pi na ya tō wè, vi na ye mâ vi rua mi, a' na yèri da vi ara, na yèri, pèrèkeyè, da wāyō tii rèi méré, māmâ na wāyō « marmite » né kavé ka yé « mou-

lin », bōri « passé », é wudè kavé passé, wāyō na bari wāyō, na wāyō tii, ginâ na wāyō tii da ka ara, ginâ na bari wāyō « di lait », na bari wāyō coca-cola, na da wāyō tii, kōyō kōyō kōyō, né yèri vé di, a' na wai né « midi », é vi ara, tō vō na uwō-vé rô mō, ginâ tōvōwō na yèri vi ara, na yèri dé ara bui, kōyō tōvō, da vi ara, na yèri êêara, ru né wāyō na kau-rua, nō vârà nédī, wâ vi rhōvōi. Wari, da pu pwèrè ré pârà kââ né mō ô vé ta né mé tōvōwō, da té mé nō mō ôni, ginâ vioro ginâ « na wii », na yèri êêara yé-vé, na yèri « tout », mō ô rô è nédī, vi-rhōvōi, midō, a'ké wō, rhaaxâ, kéuru midō, yé pè êêara rô mwâkayâ tia, mō vé tōvō na tōvō. Wari.

### Focus sur les langues kanak de l'aire A'jië-Arhö

La langue arhâ est parlée dans la commune de Nèkô (Poya) et comptabilise 19 locuteurs actifs âgés de plus de 14 ans d'après le recensement de l'ISEE en 2019. Six autres langues constituent l'aire linguistique et coutumière A'jië-Arhö : le a'jië (4449 locuteurs), le arhō (186), le néku (115), le 'ô ôê (373), le bwatoo et le sishêè (10 locuteurs).

Voici un texte en arhâ sur le café et la pêche autrefois à Nèkô.

## Le café et la pêche autrefois à Poya

« Je m'appelle Marguerite Meureureu-Goin. Je suis née en 1928 ici à Poya. J'ai grandi dans cette commune avec ma mère. On a toujours pratiqué la pêche pour gagner des petits sous (pièces) pour ma mère. La vie d'autrefois, ce n'est pas comme aujourd'hui, parce qu'avant on vivait autrement. On travaillait ensemble ma mère et moi : on faisait les champs d'ignames et de taro, c'était très dur. On ramassait le café pour le griller et le broyer au moulin à café. On a vécu péniblement comme cela avant. Et aujourd'hui, c'est encore dur la vie, mais pas comme nous avant parce qu'on travaillait ensemble avec maman, puisque papa était décédé. Depuis, j'ai toujours vécu autour de ma mère pour aller à la pêche, au champ ou faire d'autres tâches à la maison. Autrefois, avec les anciens, on faisait du café.

On partait loin pour en ramasser et on les ramenait à la tribu pour les sécher. On prenait alors un petit bois puis on tapait sur les grains de café pour les écraser et on les grillait chaque matin. On travaillait avec les moulins pour moudre le café, tandis qu'aujourd'hui, on l'achète dans les magasins. Or avant il fallait marcher loin pour cueillir le café derrière les collines et le ramener à la maison. J'ai participé à ces nombreuses tâches. On tapait sur le café avec un bois, puis on le grillait le soir, et le matin on le broyait avec tous les vieux. Auparavant, on vivait comme ça, on ne pouvait pas boire le café et le thé aussi. C'était juste mon père et ma mère qui le buvaient mais nous, on n'en buvait pas. Parfois, je disais à ma mère : « je veux boire du café » ; mais elle me répondait qu'il n'y en avait pas assez. Avant, c'était dur pour avoir du café, ce n'est pas comme aujourd'hui ; les enfants boivent tout ce qu'ils veulent : du thé, du café, du

lait etc... Mais nous avant, on ne savait pas ce que ça veut dire « boire du thé ». Et s'il y avait des fruits comme la mangue, on ne mangeait que des mangues, on ne buvait pas de thé. Aujourd'hui, on va payer le café là-bas dans le magasin, or avant on le grillait le soir, on le broyait au moulin le matin et on le passait. Et c'était juste pour maman et papa, pour boire. C'était très rare que je boive du thé, voire jamais. Autrefois, on vivait comme ça, ce n'est pas comme aujourd'hui. On vivait de la pêche en attrapant des poissons et d'autres fruits de mers. Et nous les filles, on allait ensemble à la pêche et dans les champs. C'est fini. »



Le café (travail de la terre) et la pêche symbolisaient la vie des anciens autrefois à Nèkô. (© Prosper Poédi)

### Le saviez-vous ?

Dans l'aire A'jië-arhō, la langue arhâ est l'une des langues kanak minoritaires en Nouvelle-Calédonie classée par l'Unesco en danger d'extinction, tout comme le sishêè, le arhō et le néku.



Témoignage collecté auprès de madame Marguerite Meureureu-Goin à la tribu de Nékiriari en 2015 par Prosper Poédi, chargé d'études de l'aire A'jië-arhō (ALK).

Les recettes  
des  
**Récoltes  
du caillou**  
FEUILLES - LÉGUMES - FRUITS



**Veau aux légumes sautés**  
et ses croquettes de manioc au chou kanak

**Ingrédients**  
Pour environ 4 personnes

- > 500 gr de veau
- > 4 gros haricots sabres
- > 1 botte d'oseille sauvage
- > 1 oignon rouge
- > 3 gousses d'ail
- > Huile de tournesol
- > Sel/poivre
- Pour les croquettes :
- > 3 à 4 manioc
- > 1 gros bouquet de chou kanak
- > 1 botte d'oignons verts
- > 3 œufs
- > Huile de colza
- > Sel/poivre

Feuilles > Légumes > Fruits  
des récoltes du caillou

**Idée d'accompagnements**

- > Un jus de corossol à la menthe.

par Dolores

**Veau aux légumes sautés**  
*La recette*

Lavez les feuilles de chou kanak, haricots sabres, l'oseille sauvage et l'oignon vert

**POUR LE VEAU AUX LÉGUMES SAUTÉS**

Dans une casserole d'eau chaude faites précuire les haricots sabres entiers quelques minutes jusqu'à ce qu'ils ramollissent puis sortez-les de l'eau pour les couper finement. (veillez à bien enlever les graines car elles peuvent être toxiques)

1

Emincez l'oseille sauvage, ciselez l'oignon rouge, hachez l'ail et coupez le veau en petits morceaux puis réservez.

2

Dans un wok versez l'huile, faites cuire le veau. Intégrez ensuite l'oignon rouge et les haricots sabres.

3

Ajoutez l'oseille sauvage, l'ail et parsemez de sel et de poivre selon vos goûts (vous pouvez également y ajouter des épices) et laissez cuire pendant 5min.

4

**POUR LES CROQUETTES DE MANIOC AU CHOU KANAK**

Epluchez le manioc, coupez-le en morceaux et faites-le cuire comme des pommes de terre dans de l'eau bouillante quelques minutes, puis sortez-les de l'eau.

1

Ecrasez le manioc à la fourchette. Emincez le chou kanak et les oignons verts.

2

Mélangez le tout dans un saladier et ajoutez un peu de sel et de poivre.

3

Pour lier le tout, ajoutez des œufs puis formez des boulettes.

4

Dans une poêle, versez l'huile et faites frire les croquettes pendant 3 min de chaque côté (jusqu'à ce qu'elles soient dorées) puis égouttez-les sur du papier absorbant.

5

**Bon Appétit !**

Servez chaud c'est encore meilleur !  
Vous pouvez accompagner le tout de petites sauces de votre choix.



Locales, saines et gourmandes  
Bienfaits et recettes à découvrir sur notre page



UN DES BEATLES REMETTRE À JOUR	UN DES BEATLES PAS GRAVE DU TOUT	LONGUEURS LONGUES PÂTES	PRÉNOM SLAVE FLEUVE CÔTIER	TENTÂT MILLE-PATTES	MAÎTRE-OUVRIER
PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE ENRÔLÉ					SAGACITÉ
			MONTAGNES EN SIBÉRIE VOLUME		
PLI DU PANTALON PETITE QUANTITÉ				VILLE DE BRETAGNE	CÉSIMUM AU LABO UN DES BEATLES
	BRAISE DIVAGUEZ				PERDIT DE L'EAU
CROYANT	ÉCOLE DU POUVOIR UN DES BEATLES		PRODUCTEUR DES BEATLES ARCHIVES TÉLÉ		
				ASTATE AU LABO PRÉNOM FÉMININ	MANAGER DES BEATLES
INDO-EUROPÉEN CLAMEUR			FOLLE TUMÉFIÉE		
		DUR TRAVAIL GRAND-PÈRE			PETIT ULCÈRE
FOOTBALL À MADRID CHAMP DE CULTURE			FUT CONSOMMÉ PAR LES BEATLES EX-RMI		CHAMPION
				ENLÈVEMENT	
SOUHAIT	NETTOIE ROULÉ				INTERJECTION SUR LES DIPLÔMES
		PARESSEUX		P'TITE BÊTE AU TIBET	
MINABLES			CONJONCTION		MONNAIE JAPONAISE

## Solutions

N	E	S	E	I	T	S	T	S	N	U	N								
I	L	E	A	V	I	U	A	O											
S	H	E	A	S	S	S	E	S											
R	E	A	L	E	I	E	R	Z	I										
C	R	I	L	A	B	E	U	R	P										
C	A	R	A	V	E	N	N	A	V	E	N								
C	H	R	E	T	I	E	N												
N	I	N	A	M	A	R	T	I	N										
U	N	I	S	E	N	O	S	I	S	I	N								
O	U	R	E	T	A	T	H	O											
E	N	G	A	G	E	A	T	I	V										
N	I	C	A	V	A	G	U												
R	E	A	C	T	U	A	L	I	S	E	R								
A	O	O	D	M	L														

**EN DIRECT**

à l'antenne  
sur notre page   
sur  [www.caledonia.nc](http://www.caledonia.nc)

# LE JT

Du lundi au vendredi à 18h sur



**CALEDONIA**



n°10  n°22 **CANAL+** n°17 



INNOVANTS  
ENGAGÉS  
PERFORMANTS  
DURABLES



Rejoignez-nous

[www.koniambonickel.nc](http://www.koniambonickel.nc)

